

# De l'infanticide en Chine au XVIII<sup>e</sup> siècle. Considérations sur les facteurs sociaux

Christian Talin

Volume 24, numéro 1, printemps 1997

Avez-vous lu Rawls ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027426ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027426ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Talin, C. (1997). De l'infanticide en Chine au XVIII<sup>e</sup> siècle. Considérations sur les facteurs sociaux. *Philosophiques*, 24(1), 91–125. <https://doi.org/10.7202/027426ar>

## INTERVENTIONS

### DE L'INFANTICIDE EN CHINE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE\*. CONSIDÉRATIONS SUR LES FACTEURS SOCIAUX

PAR  
CHRISTIAN TALIN

*Les Hommes se multiplient comme des  
Souris dans une grange, s'ils ont le  
moien de subsister sans limitation ; [...].*

Richard Cantillon<sup>1</sup>

L'objectivité géographique suggère que les hommes n'agissent pas toujours en sujets conscients, mais en sujets sous influence. L'histoire, quant à elle, présente le spectacle des vices et des vertus des hommes qui, pour Emmanuel Kant ou Thomas Robert Malthus, se déploie dans les « lois universelles de la nature ». La géographie — discipline synthétique — étudie la distribution des hommes sur le globe et les interrelations entre elle, l'histoire et les habitudes. Autrement dit, elle permet de lier les mœurs à la nature, puisque, ainsi que l'écrit Jean d'Alembert dans l'*Encyclopédie* :

- 
- \* Cette étude fait suite à notre article intitulé « De l'infanticide en Chine au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les rapports à la "sociologie" de Montesquieu » (*Philosophiques*, vol. XXII, n° 1, printemps 1995, p. 79-93) qui s'attachait à la compréhension de l'exposition des enfants immédiatement après leur naissance, au fil des *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères* (*Mémoires de la Chine*). Voir *Mémoires de la Chine*, tomes 16 à 24 des *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères*, éditées par le père Le Gobien (s.j.), puis, à partir de 1711, par le père Jean-Baptiste Du Halde (s.j.) ; nouvelle édition, à Toulouse, chez Noël-Etienne Sens, Imprimeur & Auguste Gaude, Libraire, 1811.
1. Richard Cantillon, *Essai sur la nature du Commerce en général* (1720-1730, publié en 1755), traduit de l'anglais [par l'auteur], à Londres, chez Fletcher Gyles, première partie, chap. 15 : « La multiplication & le décroissement des Peuples dans un État dépendent principalement de la volonté, des modes & des façons de vivre des Propriétaires de terres », M.DCC.LV., p. 110.

[...] la loi naturelle, antérieure à toutes les conventions particulières, est aussi la première loi des peuples, [...] <sup>2</sup>.

À la différence du physicien dont l'objet de la recherche, clairement défini, est soumis au principe déterministe, le philosophe ou le spécialiste en sciences humaines ont affaire aux hommes. Or, la liberté humaine entre souvent en contradiction avec le déterminisme du climat et, plus largement, avec celui de la géographie physique <sup>3</sup>. C'est pourquoi l'auteur de *L'Esprit des lois*, par exemple, adopte une perspective complémentaire, à savoir l'examen des causes économiques, sociales et politiques de cette pratique infanticide. Il est en accord avec l'article « Mœurs <sup>4</sup> », probablement rédigé par Denis Diderot, dans l'*Encyclopédie* :

Actions libres des hommes, naturelles ou acquises, bonnes ou mauvaises, susceptibles de règles & de direction. Leur variété chez les divers peuples du monde dépend du climat, de la religion, des lois, du gouvernement, des besoins, de l'éducation, des manières et des exemples.

Toute sociologie, fût-elle préscientifique, suppose une anthropologie préalable. Cette dernière mène une réflexion d'inspiration empiriste, faite d'observations ethnographiques ou politiques à propos de telle ou telle pratique rapportée dans les *Lettres édifiantes et curieuses*. L'anthropologie de Charles de Montesquieu repose sur l'étude des déterminations naturelles, mais elle s'étaye aussi sur l'humanisme des relations de voyages, en particulier celles des jésuites. Une lecture réductionniste de Montesquieu voudrait qu'il réduisît la « nature humaine » à la nature, comprise dans son acception géographique, voire écologique. En réalité, ce rapport naturel de l'homme à son milieu se double d'un rapport complémentaire à la société : *De l'Esprit des lois* ne surdétermine pas le milieu, même si l'auteur souligne la subordination de l'homme à ce dernier.

D'autre part, les descriptions des pères jésuites ne sont pas, non plus, supranaturalistes, à la différence de la doctrine officielle de l'Église. (Là encore nous mesurons l'écart entre l'idéologie et les pratiques.) Ces descriptions s'enracinent dans l'histoire et la géographie. En somme, nous ne pouvons opposer les deux thèses, naturalisme et humanisme. Conceptuellement, nous pouvons les rapporter à la démonstration développée par Michel Henry dans *Marx*, à propos des

---

2. Jean Le Rond d'Alembert, *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* (éd. corrigée de 1763), Paris, Éditions Gonthier, 1965, p. 48.

3. À propos de la théorie du déterminisme géographique, les considérations de Carl Ritter influenceront, au début du siècle suivant, le géographe allemand Friedrich Ratzel — il n'est pas fortuit que le terme *Determinismus* naisse à la fin du XVIII<sup>e</sup> en Allemagne. F. Ratzel, séduit par les travaux de Charles Darwin, accordera aux facteurs naturels une place encore plus large que ne l'avait fait en son temps Charles de Montesquieu. Or, l'accréditation d'un déterminisme tout-puissant nie le libre arbitre et la responsabilité morale. Ce déterminisme absolu anéantit pratiquement toute initiative et autonomie humaines. Rétroactivement, nous reconnaissons parmi les mérites de Montesquieu d'avoir envisagé une « anthropogéographie » philosophique, non mécaniquement déterministe.

4. Article « Mœurs » dans *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, tome 10, à Neufchâstel, chez Samuel Faulche & Compagnie, Libraires et Imprimeurs, M.DCC.LXV.

anthropologies de Ludwig Feuerbach et du jeune Karl Marx<sup>5</sup> — cette argumentation nous semble être une position philosophiquement acceptable : au lieu d'un rapport antithétique, nous reconnaissons avec l'auteur la justesse de la réciprocité entre l'humanisme et le naturalisme afin de constituer une anthropologie culturelle.

À propos de la « nature », Michel Henry souligne :

Ce qui caractérise le rapport de l'homme et de la nature, selon Feuerbach, c'est qu'il est identiquement et d'abord un rapport de l'homme à l'homme. Le premier rapport, en effet, qui peut être saisi dans l'homme lui-même, c'est le rapport à la femme. Ce rapport est un rapport naturel, il repose sur une détermination naturelle, la virilité, et s'adresse à une détermination naturelle, la féminité, de telle manière que, obéissant à la nature et visant la nature, il s'ouvre précisément à un être humain. La première nature qui, conformément à sa nature, s'offre à l'homme, est donc une nature humaine. Et c'est ainsi que, dès l'abord et dans son origine même, l'humanisme du jeune Marx apparaît comme un naturalisme et, réciproquement, ce naturalisme comme un humanisme.

### La réalité géographique (hydrographie et agriculture)

En suivant maintenant Charles de Montesquieu, force est de constater l'interaction entre la société et le milieu. Le lien de l'homme à la géographie nous oblige à étudier le paysage agricole qui tient alors le premier plan. Les très nombreux ruisseaux, les rivières et les fleuves fertilisent le pays<sup>6</sup>. Lord George Macartney, diplomate et voyageur anglais, dans son *Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie*, mesure le débit du fleuve Jaune (Houang-ho) [*Huanghe*] suivant la méthode de Thomas Shaw<sup>7</sup>. Ce fleuve a un débit de 34 363 870 000

5. Michel Henry, *Marx*, tome 1 : *Une philosophie de la réalité*, chap. II : L'humanisme du jeune Marx, 2<sup>e</sup> : L'humanisme à proprement parler : identité de l'humanisme et du naturalisme, Paris, Gallimard, 1976, p. 103-120, citation p. 103.

6. Lettre du père Amiot, missionnaire de la Compagnie de Jésus, au père Allart, de la même Compagnie, Pékin, le 20 octobre 1752 dans *Lettres édifiantes et curieuses*, t. 23 : « De Canton à Nan-tchang, je n'ai rien vu qui puisse mériter attention, excepté la montagne qui sépare la province de Canton de celle de Kiang-si. Ce fut pour moi un des plus beaux spectacles, que la vue de cette montagne. Des vallons merveilleux, où coulent sans cesse une infinité de petits ruisseaux, la coupent par intervalles. Ces ruisseaux, après avoir serpenté long-temps, se réunissent enfin pour former une rivière, qui porte la fertilité dans le Pays voisin », p. 128.

7. *Voyages de M. Shaw, M.D. dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant : contenant des observations géographiques, physiques, philologiques et mêlées sur les royaumes d'Alger et de Tunis, sur la Syrie, l'Égypte et l'Arabie Pétrée avec des cartes et des figures*. Traduit de l'Anglois, 2 tomes, à La Haye, chez Jean Neaulme, M.DCC.XLIII : « [...] ayant mis de l'eau du Nil dans un tube de trente-deux pouces, je trouvai que le limon qui s'étoit amassé sur le fond, après être séché, n'en faisoit à peine qu'une cent vingtième partie », chap. 5, p. 188-189.

Lord Macartney écrit à ce propos : « Quelques-uns des voyageurs qui ont parcouru l'Égypte, croient également que la quantité de limon mêlé aux eaux du Nil dans le temps où ce fleuve déborde, forme un vingtième de son volume. Mais le docteur Shaw, observateur bien plus exact, ayant fait vaporiser une quantité donnée d'eau du Nil, trouva que le résidu n'étoit que la cent vingtième partie de la masse première.

Suivant la méthode observée pour estimer la quantité de limon contenu dans les eaux du fleuve Jaune, il parut que ce limon ne formoit que la deux

m<sup>3</sup>/h dont 56 000 m<sup>3</sup> de terre. Par jour, 1 344 000 m<sup>3</sup> se jettent dans la mer Jaune. Ainsi de limoneuses plaines offrent le spectacle des plantations :

L'œil du voyageur [des deux côtés de la rivière Tchiang] y rencontre sans cesse des champs de riz, des plantations de cannes à sucre, des orangers, des pamplemousses, des grenadiers, des marronniers, des très-beaux légumes, des arbres à thé, des camphriers, des arbres à suif et des bambous<sup>8</sup>.

La maîtrise des Chinois en matière de préparation du sol et de sélection des variétés, aillieurs d'engrais et d'assolements, est reconnue par tous les voyageurs<sup>9</sup>. Le paysan lutte contre les insectes, en particulier les sauterelles. Les engins hydrauliques et les canaux-aqueducs témoignent du savoir-faire des laborieux... Lord G. Macartney ne cache pas son admiration face à l'exploitation des terres par les agriculteurs ; il poursuit :

La campagne étoit parfaitement bien cultivée, et on y voyoit en grande quantité le plus haut des granigères [*Holcus sorghum*], dont la production sert à la nourriture des hommes, celui qui donne le grain communément appelé millet des Barbades. Il s'élève à dix ou douze pieds ; et d'après les calculs les plus modérés, son rapport est de cent pour un<sup>10</sup>.

Les cultures vivrières assurent la survie ; en tête des semis, les légumineuses, le soja, le haricot, le pois, la fève (depuis la dynastie des Han), l'arachide et la patate douce, mais aussi la tomate, le piment, le

centième partie du volume des eaux. Il est vrai que par la nature de l'expérience, il doit s'être perdu une quantité considérable de limon. » Voir Sir George Staunton, rédigé sur les papiers de Lord George Macartney, sur ceux du Commodore Erasme Gower et d'autres personnes attachées à l'ambassade : *Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie, fait dans les années 1792, 1793 et 1794*, par Lord Macartney, Ambassadeur du Roi d'Angleterre auprès de l'Empereur de la Chine, traduction de l'anglais avec notes par J. Castéra, 5 vol., tome 5, Paris, Buisson, Imprimeur-Libraire, an XII (1804), p. 120-121.

Voir également *Lettres édifiantes et curieuses*, tome 22, passage enthousiaste de la lettre du père Parennin, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. Dortous de Mairan, de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, au sujet du Yang-tse-kiang (*Yangzi Jiang*), Pékin, le 20 septembre 1740, p. 252.

8. Lord G. Macartney, *Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie*, p. 185.
9. Point de vue confirmé par Élisée Reclus : « Les champs labourables de la Chine, à l'exception de ces " terres jaunes " qui n'ont pas besoin d'engrais, ne doivent le maintien de leur fertilité depuis quatre mille années qu'au soin pieux avec lequel le cultivateur leur restitue, sous une autre forme, tout ce qu'il a pris : un *circulus* incessant ramène dans la terre les éléments chimiques contenus dans les récoltes. » (Une note scientifique renvoie aux travaux du chimiste allemand, le baron Justus von Liebig, *Die Chemie in ihrer Anwendung auf Agricultur und Physiologie*, 9<sup>te</sup> Auflage, im Auftrage des Verfassers herausgegeben von Dr. Ph. Zöller, Braunschweig, F. Vieweg und Sohn, 1876 [La Chimie appliquée à l'agriculture et à la physiologie, 9<sup>e</sup> éd., selon les indications de l'auteur éd. par le docteur Ph. Zöller, Brunswick, F. Vieweg et fils, 1876, in-8°, XXXVI-698 p.] ainsi que Plath, *Die Landwirtschaft der Chinesen und Japanesen* [L'Agriculture chinoise et japonaise].) Voir aussi *Nouvelle géographie universelle. La Terre et les Hommes*, livre 7 : L'Asie orientale, Paris, Librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 1882, p. 569-570.
10. Lord Macartney, *op. cit.*, tome 3, p. 5-6.

maïs, etc. (introduits au XVI<sup>e</sup> siècle) fournissent d'importantes ressources alimentaires. Soulignons que la diffusion de nouvelles plantes, sorgho, maïs, patate douce, arachide, permet l'exploitation des sols pauvres. Lord Macartney rappelle, après bien d'autres, l'ingéniosité agricole des Chinois :

Par exemple, ils se servent de la graine d'une espèce de fagara\* au lieu de poivre. Ils n'ont point d'oliviers, mais ils tirent une excellente huile des amandes d'abricot. Ils ont d'autres huiles plus communes qu'ils extraient des graines de sezame, de chanvre, de cotonnier, de navet, d'une espèce de menthe, et de beaucoup d'autres plantes. On peut dire qu'à la Chine il n'y a pas une herbe inutile<sup>11</sup>.

Semés sur des surfaces unies, la culture du blé et de l'orge alterne avec celle du millet ; le laboureur ignore volontairement le sillon<sup>12</sup>. Enfin, la Chine du Sud rizicole<sup>13</sup> à hauts rendements, située au sud du cours inférieur du Yangzi, répond à la subsistance de la population, 104 069 254 habitants, selon J. G. Herder<sup>14</sup> qui s'appuie sur le géographe allemand Anton Friedrich Büsching<sup>15</sup>. Encore ne s'agit-il que

11. *Idid.*, tome 3, p. 199.

\* *Fagara* : 1. voir art. *Fagarier*. Genre de plantes de la famille des xanthoxylées. En arabe, *Fāghara* désigne un certain fruit dont le nom se trouve dans Avicenne. V. Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, t. 3, éd. intégrale, Paris, Éditions Gallimard-Hachette, 1972 ; 2. Voir également A. Lawalrée, article « Fagales » dans *Encyclopædia universalis*, vol. 6, Paris, Éditions Encyclopædia universalis France, 1980, p. 883-884.

12. La relation de Lord Macartney commente ce particularisme : « [...] c'est une erreur que de croire que la récolte sera augmentée si l'on étend la surface du sol par la courbe que forme la hauteur des sillons, puisque les plantes qui croissent perpendiculairement ne peuvent pas être en plus grande quantité sur une courbe que sur sa base. D'ailleurs, il y a une perte de terrain réelle dans le fond des sillons, attendu que les plantes qui y croissent, sont toujours foibles, chétives et languissantes », Lord Macartney, *op. cit.*, tome 4, p. 78.

13. « Un ouvrage de 1742 donne plus de trois mille noms pour les différentes variétés de riz, ce qui correspondrait à environ un millier de variétés », cité par Jacques Gernet dans *L'Intelligence de la Chine. Le social et le mental*, Paris, Gallimard, 1994, p. 49. Voir aussi l'article de Marie-Pierre Dumoulin-Genest : « Des plantes chinoises à l'agriculture au XVIII<sup>e</sup> siècle : descriptions et représentations » dans *Revue de la Bibliothèque nationale*, n° 48, 1993, *op. cit.*, p. 24-29.

Dans le rapport agriculture-population en Asie, Charles de Montesquieu remarque que « dans les pays où il y a du riz, il y a beaucoup de peuple, parce que très peu de terre fournit à la subsistance d'un homme. Les pâturages font qu'il faut beaucoup de terre à proportion de la nourriture qu'on retire pour les hommes. C'est ce qui fait que le Japon (d'ailleurs, en plusieurs endroits stériles) est si peuplé ». Voir *Mes Pensées*, chap. 26 : Population, n° d'ordre de l'édition de Bordeaux : 1971 (Sp., f° 414 v°) dans Montesquieu, *Œuvres complètes*, tome 1, éd. établie et annotée par Roger Caillois, Paris, Gallimard, 1949, p. 1487.

14. Johann Gottfried Herder, *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité* (1784-1791), traduit de l'allemand et précédé d'une introduction par Edgar Quinet, tome 2, livre 11, chap. 1, à Paris, chez F. G. Levrault, 1834, p. 288.

15. Auteur entre autres des vingt-cinq volumes in-8° du *Magasin pour l'histoire et la géographie modernes* (Hambourg, 1767-1793), ici tome 14, p. 411. (Dans son « Discours sur la Géographie », Nicolas Masson de Morvilliers écrit à son sujet : « Parmi les écrivains Géographes qu'a produits l'Allemagne, on distinguera toujours M. Büsching : il est très-méthodique, & dans sa Géographie, les faits sont presque toujours d'une fort grande exactitude. » Voir *Encyclopédie méthodique, ou par ordre de matières* ; par une société de gens de lettres, de savants et d'artistes, Géographie moderne,

d'une alimentation de survie produite par plus de 25 250 000 agriculteurs, d'après la même source.

Toujours dans son *Essai sur la nature du Commerce en général*, R. Cantillon, bien que populationniste est, face à un tel état, partisan de l'autorégulation de la population, avant Malthus :

Les pauvres gens y vivent uniquement de riz & d'eau de riz ; il y travaillent presque nus, & dans les Provinces méridionales ils font trois moissons abondantes de riz, chaque année, par le grand soin qu'ils ont de l'Agriculture. La terre ne s'y repose jamais, & rend chaque fois, plus de cent pour un ; [...]<sup>16</sup>.

En conséquence, la Chine maîtrise l'agriculture en développant une agronomie de plus en plus intensive et perfectionnée. Les rendements augmentent et les jachères se réduisent. Ce développement joint à la paix intérieure conduit à une croissance de la population de 15 % par an au cours de l'ère Qianlong ! À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la pression et la densité démographiques conduisent à la rareté du gibier. En contrepartie, les travaux hydrauliques<sup>17</sup> permettent l'irrigation artificielle : les rivières serpentent dans de riches plaines, parfaitement cultivées, qui n'ont de bornes que l'horizon. H.-C. Hüttner dans son *Voyage en Chine et en Tartarie* écrit à ce propos :

Ce n'est point assez pour les Chinois de cultiver leurs plaines avec le plus grand soin, ils cultivent aussi leurs montagnes, comme les Tyroliens et les Suisses, et y font dans tous les endroits où ils peuvent atteindre, des gradins qui sont couverts de différentes sortes de jardinages, et plus souvent encore de riz. Pour arroser les plantations de riz, ils fouillent des trous, où ils rassemblent non-seulement les eaux de la pluie, mais celles des petits ruisseaux qui coulent des montagnes. De petits canaux conduisent ensuite ces eaux dans les champs voisins, et lorsque les endroits où l'on veut les porter sont plus élevés que les réservoirs, on se sert de pompes à chaîne<sup>18</sup>.

tome 1, Paris, Panckoucke, Libraire, & à Liège, chez Plomteux, Imprimeur des États, M.DCC.LXXXIII, p. XV.)

À propos de la géographie de l'Empire chinois, J. G. Herder cite le sinologue russe Aleksii Léontievitch Léontiev et les données de Benedict Franz Johann Hermann (dit Ivan Filippovitch), extraites de *Beiträge zur Physik...*, tome 1, Berlin, 1786. (*Op. cit.*, tome 2, n. 1, p. 288.)

16. Richard Cantillon, *Essai sur la nature du Commerce en général*, *op. cit.*, 1<sup>re</sup> partie, chapitre 15 : « La multiplication & le décroissement des Peuples dans un État dépendent principalement de la volonté, des modes & des façons de vivre des Propriétaires de terres », M.DCC.LV., p. 90.
17. Pour plus de détails, voir Michel Cartier : « Les métamorphoses imaginaires de la Venise chinoise : la ville de Suzhou et ses plans », dans *Revue de la Bibliothèque Nationale*, n° 48 : « Impressions d'Orient », Paris, été 1993, Armand Colin, p. 2-9.

L'auteur montre, à partir de l'étude de plans dans l'histoire de la ville de Suzhou, l'importance du réseau de canaux qui la traversent. Le père missionnaire Jean-Baptiste du Halde (s.j.) cartographie Suzhou : *Sou Tcheou fou* est une carte manuscrite qui représente le quadrillage hydraulique de la ville. Cette carte illustre sa *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, Paris, P. G. Le Mercier, M.DCC.XXXV.

18. *Voyage de H.-C. Hüttner, en Chine et en Tartarie*, placé à la fin du *Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie* de Lord Macartney, *op. cit.*, tome 5, p. 187.

Pour combien de temps ces travaux stimuleront-ils la production alimentaire, jusqu'à quand préviendront-ils des disettes puisque la terre bien cultivée pourvoit à peine à la subsistance des habitants ? Nous y reviendrons après l'exposé des positions en présence.

### L'humanisme des jésuites

Les jésuites, en observateurs avisés, éclairent une situation de fait de la société chinoise. La géographie se combine avec l'histoire. Dans les peuplées villes des quinze provinces de l'Empire chinois, dans le grouillement et la promiscuité, l'expansion démographique est due, selon Montesquieu, au régime alimentaire piscivore qui stimule la reproduction. Mais l'auteur a le mérite de relier géographie, physiologie et histoire. Cette dernière — l'histoire des mœurs — indique que le prestige de la virilité repose presque exclusivement sur le nombre et le sexe de ses enfants<sup>19</sup>, auxquels s'adjoignent en plus les enfants des concubines chez les Chinois polygames. Ces nombreuses naissances aggravées du fait des mariages avec des jeunes filles impubères, mais déjà nubiles, encouragent le surpeuplement : la virginité et la chasteté ne sont pas considérées dans le Céleste Empire comme une vertu. (Voltaire et le marquis d'Argens furent enthousiasmés par la tolérance et la liberté sexuelles, toutes deux si anticatholiques !)

La morale sexuelle traditionnelle reconnaît à ces jeunes filles une maturité génitale précoce. L'âge précoce d'être mère se traduit par des maternités prématurées et à répétition en stimulant l'accroissement du taux de fécondité. En accord avec ce qu'on connaît de la tradition, le père d'Entrecolles fait remarquer dans une de ses lettres que :

Les Chinois multiplient beaucoup, et c'est ce qui cause leur pauvreté. D'ailleurs un père vit sans honneur, s'il ne marie tous ses enfants : un fils manque au premier devoir de fils, s'il ne laisse pas une postérité qui perpétue sa famille<sup>20</sup>. De là les concubines, et ensuite l'indigence<sup>21</sup>.

- 
19. À propos des Chinois qui n'ont pas d'enfants mâles, un missionnaire écrit : « [...] le désir que les Chinois ont de voir perpétuer leur nom par les garçons qu'ils laissent après eux est tel, qu'à leur défaut ils ne manquent guère d'en adopter quelqu'un », voir *Lettres édifiantes et curieuses, Mémoires de la Chine*, tome 23, extrait des lettres de quelques missionnaires de la Chine, p. 210 ss.
20. L'étude des pratiques ancestrales de la Chine confirme le bien-fondé du témoignage du jésuite. Le sinologue néerlandais Robert Van Gulik écrit : « Après sa première menstruation [quand elle a "deux fois sept ans"], on considérait que la fille était d'âge à se marier, et l'on arrangeait sa chevelure au cours d'une simple cérémonie domestique appelée *ki-ki*, "elle en est aux épingles à cheveux". Le garçon [capable d'émettre du sperme lorsqu'il a "deux fois huit ans"], lui, recevait son éducation supérieure, et quand il atteignait l'âge de vingt ans, il prenait la coiffure de virilité, *koan*. La maisonnée célébrait cet événement en grande cérémonie. Ensuite de quoi on s'attendait qu'il prit femme, car il devait aussitôt que possible remplir son devoir sacré envers sa famille et envers l'ordre social, à savoir : obtenir une descendance mâle. » Voir *La Vie sexuelle dans la Chine ancienne*, traduit de l'anglais et du latin par Louis Evrard, Paris, Gallimard, 1971 pour la traduction française, p. 41.
21. *Lettres édifiantes et curieuses*, tome 19, lettre du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Madame\*\*\*, Pékin, le 19 octobre 1720, « 1<sup>re</sup> remarque », p. 98.



Ainsi, s'il naît trop d'enfants et si les temps sont trop difficiles, la famine s'adjoint la misère, comme en 1704<sup>22</sup>. L'année suivante les inondations ravagent les récoltes<sup>23</sup> et menacent les habitations et leurs habitants ; alors les familles désireuses d'assurer leur subsistance abandonnent leur progéniture — en priorité les filles<sup>24</sup> —, les condamnant à une mort certaine. À la campagne, les parents abandonnent les fillettes dans les champs où elles périssent de froid, à moins qu'elles ne soient dévorées par quelque porc en maraude...

Paradoxalement, l'amour familial envers les enfants s'accommode de leur exposition. Celle-ci semble être pratiquée sans intention de cruauté, ni beaucoup de remords de la part des géniteurs. C'est une pratique à ranger parmi les mœurs du pays qui ne laisse pas de surprendre les voyageurs occidentaux et les missionnaires qui, cependant, reconnaissent dans l'empire du Milieu la force de la tradition morale, à commencer par le père J.-B. du Halde présentant les mœurs familiales des Chinois dans l'article « Du devoir des Parens & des Enfants<sup>25</sup> », extrait de sa *Description de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*. La famille suppose l'affection réciproque des parents et des enfants, l'apprentissage par ces derniers du respect et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs parents, qui doivent assurer leur devoir d'éducation. L'article conclut sur la joie de la naissance d'un enfant, surtout d'un fils<sup>26</sup>, toujours d'après *Le Livre des rites (Liji)*.

L'esprit familial est au fondement de la civilisation chinoise. L'individu ne se caractérise pas en tant que sujet raisonnable, volontaire, libre, etc., mais il se fond dans la famille. Quel que soit le domaine, le collectif l'emporte sur l'individuel.

Rappelons que l'exposition des enfants n'est justiciable d'aucune poursuite pénale. Elle est ignorée de la législation, par exemple des lois fondamentales du Code pénal (*Ta-Tsing-leu-lée*) de la dynastie mandchoue des Ts'ing rééditées en 1799<sup>27</sup>.

22. *Lettres édifiantes et curieuses*, tome 18, lettre du père Jartoux, missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine, au père de Fontaney, de la même compagnie, Pékin, le 20 août 1704, p. 23-24.

23. *Idem*, tome XVIII, lettre du père Gerbillon (Pékin, en l'année 1705), p. 54 ss.

24. « La nature de la population de la Chine offre plus de deux filles pour un garçon. [...] » Voir A.-E. Van Braam Houckgeest, *Journal, Sou-tcheou-fou (Suzhou)*, le 21 mars 1795, dans *Voyage de l'Ambassade de la Compagnie des Indes Orientales Hollandaises, vers l'empereur de la Chine, en 1794 et 1795*, tiré du *Journal* d'André-Everard Van-Braam Houckgeest, Chef de la Direction de cette Compagnie, et Second dans l'Ambassade. Publié par M.-L.-E. Moreau de Saint-Méry, tome 2, à Paris, chez Garnery, Libraire. À Strasbourg, chez Levrault, Libraire, An 6 de la République (1798), p. 116.

25. Jean-Baptiste du Halde (s.j.), *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, tome 3, p. 131-135.

26. *Ibid.*, p. 134.

27. Contrairement à l'homicide, l'infanticide en Chine n'est pas criminalisé. Voir *Ta-Tsing-leu-lée ou les lois fondamentales du Code pénal de la Chine*, avec le choix des statuts supplémentaires, traduit du chinois par George Thomas Staunton, mis en français, avec notes, par M. Félix Renouard de Sainte-Croix, tome 1, Paris, Lenormant, Gagliani, Lalog, Libraires, 1812.

Point de vue confirmé dans l'histoire de la Chine par l'étude du Code des Tang, dans l'ancien droit chinois. Voir Jacques Gernet, *L'Intelligence de la Chine*, « Sur la notion de responsabilité », p. 70-79.

Dans la *Doctrine du droit*, Emmanuel Kant réfléchit au « droit domestique ». Il envisage le droit des parents : la procréation oblige le couple *marié* à prendre soin des enfants en tant que personnes, en raison du droit originaire et inné (droit naturel). À propos de l'infanticide, le philosophe écrit :

Ils [les parents] ne peuvent point détruire leur enfant comme s'il était pour ainsi dire l'ouvrage de leurs mains < *Gemächsel* > (car un tel ouvrage ne peut point être un être libre) ou comme leur propriété, ni même l'abandonner au hasard, car ils n'ont pas seulement produit une chose en cet état, mais aussi un citoyen du monde, et d'après des concepts de droit cet état qui est le sien ne saurait leur être indifférent<sup>28</sup>.

Mais en est-il de même pour tous les enfants ? Sa pensée critique le conduit à distinguer ce qui appartient strictement au domaine du juridique et ce qui n'en a que l'apparence. Traitant de l'infanticide maternel, il se demande dans quelle mesure le législateur a le droit de le punir :

L'enfant né en dehors du mariage est né hors la loi (qui est le mariage) et par conséquent aussi en dehors de sa protection. Il s'est, pour ainsi dire, glissé dans la république (comme une marchandise interdite) ; de telle sorte que (puisque légitimement il n'aurait pas dû exister de cette manière) l'État peut ignorer son existence et par conséquent aussi l'acte qui le fait disparaître < *seine Vernichtung* > et il n'y a pas de décret qui puisse effacer la honte de la mère si sa maternité en dehors du mariage est connue<sup>29</sup>.

L'enfant conçu hors mariage, donc hors de la loi protectrice de l'État et hors contrat de mariage incluant les devoirs de mère de famille, est à la merci de la volonté de cette *mater familias* qui, certes, n'échappe pas aux poursuites pénales, mais dispose du pouvoir de vie et de mort sur ses enfants sans risquer pour son acte la peine de mort.

La mise à mort des enfants naturels et adultérins chez Emmanuel Kant présente une ressemblance avec le destin des enfants chinois : les victimes se retrouvent dans l'état de nature — on prend donc à la lettre l'expression « enfants naturels ». Le philosophe suit ici une logique étatique du droit. Les motivations empiriques et naturelles de la mère criminelle expriment ici le caractère simplement naturaliste du droit naturel à la manière de Thomas Hobbes. *Le bellum omnium contra*

Signalons qu'en France l'abandon d'enfants a augmenté au XVIII<sup>e</sup> siècle. La plupart d'entre eux le sont par exposition. On les appelle « enfants trouvés ». Les lieux d'exposition sont les églises, les couvents, les institutions d'assistance, les portes des villes, les rues commerçantes et les porches des hôtels de riches particuliers. À titre indicatif, « à Rouen, entre 1782 et 1789, 91 % des enfants abandonnés sont morts avant d'atteindre 1 an, et moins de 7 % ont dépassé l'âge de 7 ans. Ces chiffres effroyables apparentent l'abandon à une véritable condamnation à mort des abandonnés. À Lyon, les conditions auraient été moins désastreuses : entre 1771 et 1773, sur 3 219 nourrissons placés par l'hôtel-Dieu, 2 137 sont morts avant l'âge de 7 ans, soit 34 survivants sur 100 enfants placés. » V. Jacques Dupâquier (dir.), *Histoire de la population française*, tome 2 : *De la Renaissance à 1789*, Paris, P.U.F., 1988, p. 289.

28. Kant, *Métaphysique des mœurs* (1797), première partie : *Doctrine du droit*, introduction et traduction par Alexis Philonenko, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2<sup>e</sup> éd., 1979, livre 1, 2<sup>e</sup> section, chap. 3, 2, § 28, p. 160.

29. Kant, *Idem*, op. cit., 2, 1<sup>re</sup> section, remarque E, p. 219.

*omnes*, c'est le feu qui couve sous la société. La mort volontaire de l'enfant *ex lex* correspond à l'écrasement inéluctable du plus faible en raison de l'instinct de conservation. On ne peut donc pas parler à ce propos de « vice » car, dans l'anthropologie hobbesienne, cet acte dérive bien de la nécessité de sa propre conservation<sup>30</sup>.

Dans l'état de nature chez Kant, l'infanticide n'est donc pas un homicide, mais un meurtre qui échappe à la peine de mort. Hélas, la famille chinoise ne bénéficie pas même de l'« impératif catégorique de la justice pénale ».

Toujours pour Emmanuel Kant, le droit se distingue de l'apriorité, c'est-à-dire de l'universalité et de la nécessité de la loi morale. Le traitement de l'infanticide maternel révèle le formalisme de la morale kantienne : tout homme doit être traité comme une personne, plus exactement selon le critérium de la valeur absolue du respect de la personne humaine<sup>31</sup>. Or, cet enfant n'est pas même un individu. Il est « une marchandise interdite » ! Le déni juridique se double d'une négation anthropologique, ou réification, puisque l'homme est le seul à posséder dans la nature la faculté de penser. Traiter l'humanité comme une fin en soi, c'est la respecter et la promouvoir envers chacun : cet enfant, homme en puissance, possède sa dignité. Chacun sait que ce respect mutuel et réciproque des personnes — ou l'égalité dignité de tous les hommes — est justement le fondement rationnel de la justice, branche de la morale kantienne. En clair, l'affirmation de la personne, à savoir la dignité absolue de la raison en toute conscience individuelle fonde la charte philosophique des droits de l'homme. Ici, l'absence de reconnaissance et de protection juridiques ravale l'enfant à être traité comme une « marchandise ». Il est une chose mobilière pouvant faire l'objet d'un commerce, suivant la définition usuelle du mot.

Jugée seulement à l'aune de la sensibilité, cette formulation réifiante de Kant paraîtrait fort critiquable si la déchéance de l'être juridique contaminait celle de la personne humaine. Or, les *Fondements de la métaphysique des mœurs* ont fondé l'universalité de la moralité, cette dernière ne perd pas son sens, même si concrètement ces mères ne manifestent guère de scrupules moraux, car, poussées par un motif

---

30. Hobbes, *Le Citoyen ou Les Fondements de la politique* (éd. de 1649), traduction par Samuel de Sorbière, chronologie, introduction, bibliographie et notes par Simone Goyard-Fabre, Paris, Flammarion, 1982 ; voir « Épître dédicatoire à monseigneur le comte de Devonshire » (1646), p. 83 ss.

31. Voir *Anthropologie du point de vue pragmatique* (1798), traduction par Michel Foucault, 3<sup>e</sup> tirage, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1979, livre 1, § 1, p. 17.

Toujours à propos de la dignité de l'homme, E. Kant précise : « Mais considéré comme *personne*, c'est-à-dire comme sujet d'une raison moralement pratique, l'homme est élevé au-dessus de tout prix ; en effet comme tel (*homo noumenon*), il ne peut être estimé uniquement comme un moyen pour les fins d'autrui, pas même pour les siennes propres, mais comme une fin en soi, c'est-à-dire qu'il possède une *dignité* (une valeur intérieure absolue), par laquelle il force au respect de lui-même toutes les autres créatures raisonnables et qui lui permet de se mesurer avec toute créature de cette espèce et de s'estimer sur le pied d'égalité. » *Métaphysique des mœurs*, seconde partie : *Doctrine de la vertu*, introduction et traduction par Alexis Philonenko, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1980, 1<sup>re</sup> partie, livre 1, section 2, art. 3, § 11, p. 109. Toujours sur la dignité de l'humanité dans une autre personne, voir § 25 et 27, p. 127-128. Etc.

empirique, elles sont plus sourcilleuses sur leur « honneur » que sur le respect qu'on doit témoigner aux autres, *a fortiori* à l'égard de sa progéniture. Jusqu'à quel point cependant sont-elles étrangères aux remords, du moins aux interrogations de leur conscience morale ? Suffit-il d'éliminer l'*objet* du « déshonneur » pour s'en débarrasser ?

Sur un autre plan, on notera qu'Emmanuel Kant reconnaît dans un État l'existence de « la plus grande inégalité en quantité ou en degrés de leur propriété<sup>32</sup> ». On mesure l'écart entre le devoir-être et l'être. En d'autres mots, le *devoir-être* moral proclamé par l'impératif catégorique, à savoir l'égalité en dignité de tout être humain, entre en contradiction avec l'*être* de la réalité exprimé par le droit suivant l'état de la société — position par ailleurs éminemment anti-rousseauiste.

D'une part, le non-respect de la personne est conditionné par l'histoire de la Chine d'autre part la distinction transcendantal/empirique se retrouve dans la *Métaphysique des mœurs*, en résumé : 1) la honte de la mère (motif empirique), 2) une théorie du droit et une téléologie de l'histoire (principes transcendants)<sup>33</sup>.

On peut toutefois s'interroger sur « l'hypothèse » (*sic*) suivante qui, dans ce contexte, ressemble à une pétition de principe traduisant l'enthousiasme d'Emmanuel Kant envers la raison, à moins de considérer la pratique infanticide multiséculaire comme une... « interruption » (!) dans l'histoire de la Chine<sup>34</sup> :

[...] le genre humain est, au point de vue de la culture, qui est sa fin naturelle, en progrès constant, il faut le concevoir également en progrès vers le mieux au point de vue de la fin morale de son être, progrès qui peut bien connaître de temps à autre des *interruptions* <unterbrochen>, mais jamais une *rupture* <abgebrochen> définitive<sup>35</sup>.

Ces pratiques socialisées sont une conséquence de la pauvreté. Certains résidents étrangers confirment le témoignage des jésuites. C'est le cas des descriptions de l'extrême misère de certains Cantonais par Chrétien-Louis de Guignes, chargé d'affaires en Chine et consul à Canton (*Guangzhou*) depuis 1784<sup>36</sup> :

32. Kant, *Sur l'expression courante : Il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique cela ne vaut rien* (1793), traduction par L. Guillermit, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1972, p. 32.

33. La « Dialectique transcendantale », dans la *Critique de la raison pure*, montre qu'il n'existe pas de moyen de démentir l'existence d'une réalité idéale. Rien n'empêche de la poser. Elle nous permet de porter des jugements moraux, c'est l'ouverture vers la liberté et la moralité.

34. À l'égard de l'infanticide, le Code pénal (*Xing fa*) de juillet 1979 ignore, on s'en doute, la distinction kantienne entre enfant légitime/enfant illégitime. Il concerne toutes les personnes sans exception et leurs infractions graves ou crimes (*Fanzui*) que le droit français qualifie de « crimes et délits ». Dès lors, l'exposition des enfants est une infraction pénale qui porte atteinte au droit des personnes, doublée d'un délit contre la famille. Voir Tao Jing-Zhou, *Le Droit chinois contemporain*, chap. 7 : « Le droit pénal », Paris, P.U.F., 1991, p. 69-74.

35. *Sur l'expression courante : il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique, cela ne vaut rien*, p. 53.

36. Chrétien-Louis de Guignes, *Voyages à Péking, Manille et l'Île de France, faits dans l'intervalle des années 1784 à 1801* (Paris, 1808), dans *Le Voyage en Chine*, anthologie des voyageurs occidentaux du Moyen Âge à la chute de l'Empire chinois, sous la direction de Ninette Boothroyd et de Muriel Détrie, Paris, Éditions Robert Laffont, 1992, p. 375-376.

On rencontre beaucoup de pauvres dans les faubourgs de Quanton ; ils y étaient en si grand nombre, il y a quelques années, qu'ils remplissaient une bonne partie des rues qui avoisinaient nos demeures. Ces malheureux, dénués de tout, se rassemblaient le soir, et se pressaient les uns contre les autres pour se garantir du froid ; mais tous ne pouvant également être réchauffés, plusieurs mouraient, et leurs corps restaient exposés parmi les pièces de bois et les pierres qui couvraient le quai. [...]

La pauvreté se montre à la Chine sous des dehors extrêmement hideux : on en aura l'idée en se représentant un mauvais petit bateau contenant une famille entière, composée du père, de la mère et de plusieurs enfants, à peine couverts de méchants lambeaux, et attestant par leurs figures tristes et décharnées les besoins les plus urgents.

Ces malheureux n'ont d'autres occupations à Wampou que de ramasser sur la rivière les bouts de cordes et les bagatelles qui tombent des navires ; et ils périraient de faim si les matelots ne se privaient souvent d'une portion de leur nourriture pour la partager avec eux : aussi y en a-t-il beaucoup qui rôdent sans cesse autour des bâtiments en demandant l'aumône, et recevant avec avidité tout ce qu'on leur donne.

L'auteur poursuit sa description des miséreux de Canton, en accreditant les dires des missionnaires que certains ont suspecté d'exagération afin de justifier leur présence charitable. Sous la plume de C.-L. de Guignes, la misère revêt un aspect répugnant :

Les mendiants qu'on trouve dans les rues de Quanton font horreur à voir : quelques-uns ont perdu des doigts et même des membres, par la lèpre ou par suite de maladies. [...]

J'ai rencontré des mendiants dans mon voyage, soit sur les chemins, soit à l'approche des villes ; Hüttner, dans sa relation, dit que les rues de Péking en sont remplies : cela peut être, car nous avons vu, en traversant la capitale, bien des gens mal vêtus, et qui probablement auraient reçu volontiers quelque aumône.

L'unique ressource des miséreux, c'est leur descendance qui, de tout temps, compose le prolétariat. D'après une enquête des services de son ambassade à Pékin (*Beijing*), Lord Macartney avance le nombre d'environ trois millions d'habitants pour la capitale<sup>37</sup>. Selon les missionnaires jésuites, chaque année les parents exposent dans la seule ville de Pékin environ deux mille enfants, dont un grand nombre meurent<sup>38</sup>.

Enfin, pour achever notre enquête sur la natalité, citons un autre usage de la société chinoise mentionné dans la *Description générale de la Chine* (1787) de l'abbé Jean Baptiste G. A. Grosier, qui multiplie la population et, au moins, maintient la misère avec tous ses effets subséquents :

Les Maîtres sont, en général, très-empressés à marier leurs esclaves, quoi qu'en dise l'Auteur des *Recherches Philosophiques sur les Égyptiens & les Chinois*, qui ose, bien mal à propos affirmer le contraire. Ils ont même de fortes raisons pour encourager ces mariages : les enfans qui en résultent leur appartiennent ; c'est une nouvelle propriété qu'ils acquièrent ; c'est

37. *Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie*, tome 3, p. 178.

38. Chiffre des missionnaires jésuites repris par Lord Macartney dans *Voyage dans l'intérieur de la Chine...*, tome 3, p. 182.

aussi un nouveau lien qui leur attache de plus en plus le père & la mère de ces enfants<sup>39</sup>.

## Interprétations en présence

### De l'économie caritative à l'accusation politique

Les jésuites suivent « un raisonnement géographique » d'après lequel la densité de population en Chine ou aux Indes n'est pas la cause des disettes.

En effet, si nous étudions de près la densité urbaine<sup>40</sup>, Nankin (*Nanjing*), arrosé par le fleuve Bleu (*Yangzi Jiang*), a une superficie de 14 000 arpents (7 150,08 hectares) ; Pékin s'étend sur 11 680 arpents (5 965,20 ha). Par comparaison, Paris avec ses faubourgs ne compte qu'une superficie de 4 000 arpents pour une population de 800 000 habitants, soit 200 hommes/arpent<sup>41</sup> (2 042,88 ha correspondent à environ 391,6 hab./ha) ou, selon une autre source, 670 000 personnes, donc 167 hab./arpent, soit 327 hab./ha<sup>42</sup>.

D'un point de vue général, la Chine est un ensemble très vaste de 10 millions de km<sup>2</sup> dans les frontières de l'époque. Il y a entre 20 à 30

39. Jean Baptiste Gabriel Alex Grosier, *Description générale de la Chine*, tome 2, livre 3 : Mœurs et usages, chap. 1 : « Mariage des Chinois » ; nouvelle édition, avec cartes & figures ; deux tomes, à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, M.DCC.LXXXVII., p. 265-266.

Thomas Robert Malthus répliquerait à l'abbé J. B. G. A. Grosier : « Hume, en parlant de l'esclavage pratiqué parmi les Anciens, remarque fort à propos, qu'il en coûte moins en général d'acheter un esclave adulte, que de l'élever dès l'enfance. Cette observation est plus particulièrement applicable aux Chinois. Tous les écrivains s'accordent à dire que les disettes sont fréquentes en Chine. À ces époques de cherté, il est probable qu'on trouve aisément des esclaves à vendre presque uniquement au prix de leur entretien. Il ne doit donc presque jamais convenir à un maître d'encourager ses esclaves à avoir des enfants. Ainsi on peut supposer raisonnablement, qu'en Chine, comme en Europe, un grand nombre de domestiques vivent dans le célibat ». *Essai sur le principe de population, ou étude de ses effets passés et présents sur le bonheur humain, avec une enquête sur nos perspectives de supprimer dans l'avenir ou d'atténuer les maux qu'il occasionne* [An Essay on the Principle of Population, or a View of its Past and Present Effects on Human Happiness, with an Inquiry into our Prospects respecting the Future Removal or Mitigation of the Evils which it occasions], traduction de la 5<sup>e</sup> édition anglaise (1817) par Pierre et Guillaume Prévost (1823), édition française de Jean-Paul Maréchal, livre 1, chap. 12 : « Des obstacles à la population en Chine et au Japon », Paris, Flammarion, 2 vol., n<sup>os</sup> 708 et 722, 1992, p. 224-225.

40. François de Dainville (s.j.), *La Cartographie reflet de l'histoire*, recueil d'articles présentés par Michel Mollat du Jourdin avec le concours de Lucie Lagarde, Marie-Antoinette Vannereau et Numa Broc, Genève-Paris, Éditions Slatkine, 1986. Voir « Table poléométrique » publiée en annexe à l'article « Grandeur et population des villes au XVIII<sup>e</sup> siècle », p. 151-152.

L'arpent varie selon les régions de 30 à 51 ares, il vaut ici 5 107,198 m<sup>2</sup>. Après les conversions entre parenthèses, nous donnerons directement le rapport habitants/hectares (hab./ha).

41. D'après Antoine Deparcieux, *Mémoires de l'Académie des Sciences* (1767), cité par François de Dainville (s.j.), *op. cit.*, p. 140.

42. Selon Jean-Baptiste Moheau, *Recherches et considérations sur la population de la France* (1788), cité par le père F. de Dainville, *ibidem*.

Mais lorsqu'on sait que le recensement de 1801 attribua à Paris 550 000 habitants, tous ces chiffres ne sont que des estimations. Voir Marcel R. Reinhard, *Histoire de la population mondiale de 1700 à 1948*, Paris, Éditions Domat-Montchrestien, 1949, p. 96.

habitants par kilomètre carré, mais certaines provinces comptaient de 200 à 300 hab./km<sup>2</sup>.

À supposer que Pékin compte trois millions d'habitants, d'après la relation de George Macartney, la densité maximum de sa population est de 503 hab./ha, par conséquent supérieure à celle de Paris, mais inférieure à celle de Toulon qui, entre 1767 et 1769, totalise 648 hab./ha, ou à la densité de Marseille, se situant entre 550 hab./ha et 683 hab./ha, et bien inférieure à celle du Havre avec plus de 7 524 habitants à l'hectare (!), record des villes surpeuplées<sup>43</sup>.

Nous savons que la civilisation agraire a moins tendance à abandonner ses enfants que la civilisation urbaine. Pour nous fixer un ordre de grandeur, si nous étendons à toute la Chine la situation pékinoise, à savoir 500 enfants abandonnés pour un million d'habitants, nous obtenons 165 000 enfants exposés par an pour les 330 millions d'habitants (voir Annexe) ou environ 100 000 enfants par an suivant l'évaluation des jésuites, plus les infanticides proprement dit<sup>44</sup> ! Malheureusement, ces chiffres pour les démographies ne sont pas vérifiables<sup>45</sup>.

Nous le savons bien, les missionnaires jésuites opposent à cet état de fait la charité. Chez eux, nulle satanisation ni prémalthusianisme. Mais avec l'énergie de « la belle âme », selon l'expression du père missionnaire d'Entrecolles, le religieux est mû par l'amour évangélique ; il écoute sa sensibilité et compatit aux misères d'autrui. Cette faculté et ce devoir se retrouvent dans deux ordonnances ou instructions civiles : « Projet d'un Hôtel de Miséricorde pour les Enfants exposés » et « Édit portant défense de noyer les petits enfans<sup>46</sup> », extraites toutes deux du *Parfait bonheur des peuples* rédigé par un mandarin anonyme pour l'instruction des gouverneurs de villes, et traduites par le père d'Entrecolles. Concrètement, une infrastructure composée d'hôpitaux

43. François de Dainville (s.j.), *La Cartographie reflet de l'histoire*, p. 140.

44. Jean-Nicolas Dêmeunier cite les *Recherches philosophiques sur les Américains* de Cornélius De Pauw. En Chine, rapporte ce dernier, « les accoucheuses les étouffent souvent dans un bassin d'eau chaude, ou bien on les précipite dans la rivière, après leur avoir lié au dos une courge vuide ». Voir *L'Esprit des usages et des coutumes des différens peuples* [1776], tome 1, [réédition], Londres ; et se trouve à Paris, chez Laporte, Imprimeur-Libraire, M.DCC.LXXXVI. [1786], livre 4, chap. 4 : « Enfants qu'on fait mourir », p. 275.

45. Si nous restons sur le terrain scientifique, hors conjectures, quelques remarques s'imposent :

— le chiffre des abandons devrait être rapporté à celui des naissances qui doit se situer entre 12 et 15 millions à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

— Le géographe américain Skinner estime que la population urbaine de la période impériale se situait entre 6 et 10 %.

— Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'y avait aucune ville millionnaire et au plus quelques dizaines d'agglomérations dépassant les 100 000 habitants. Pékin n'aurait pas compté plus de 700 000 habitants, soit la densité minimale de 117 hab./ha (!). De plus, il est très difficile de donner des estimations relatives aux villes moyennes.

Pour toutes ces raisons, on ne peut prendre les estimations des jésuites pour des données statistiques, au sens moderne. Nous nous contenterons de parler de *milliers d'enfants abandonnés*.

46. Lettre du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Madame \*\*\*. Pékin, le 19 octobre 1720, dans *Lettres édifiantes et curieuses, Mémoires de la Chine*, tome 19, p. 89-101.

ou d'hospices, et d'un personnel dévoué et compétent accueillera les enfants abandonnés en pourvoyant à leur subsistance et à leur éducation.

La belle âme charitable des jésuites désigne une figure éthique — parfois héroïque dans l'adversité — toujours sollicitée à soulager la misère par la force du don de soi au cœur de l'effectivité et de l'être, afin de réaliser les exigences imposées par la morale chrétienne. Le cœur généreux des missionnaires jésuites épris de justice et de charité les conduisent à être, malgré eux (?), des agents de la propagation de l'espèce : en accomplissant le désir de Dieu dans la Genèse (I, 28), les religieux iraient à l'encontre de la loi de la nature, par exemple celle de la sélection naturelle — qui n'est pas anachronique au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>. En d'autres termes, les jésuites n'ont pas le cynisme ou, pour éviter cette péjoration, ils ne portent pas un jugement indépendant ni de leurs affects, c'est-à-dire le pouvoir de pâtir, d'être affecté, ni des exigences de leur conscience morale. En revanche, d'autres mettent entre parenthèses la sensibilité et la morale pour juger l'exposition des enfants comme un principe régulateur de la population.

La cause économique des jésuites aboutit à une critique politique, non étrangère à Charles de Montesquieu. Les chapitres 6 : « Du luxe à la Chine » et 7 : « Fatale conséquence du luxe à la Chine » du livre 7 de *L'Esprit des lois* reprennent l'histoire des dynasties chinoises et l'« Idée générale de l'Empire de la Chine » exposées dans la *Description de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise* du père J.-B. du Halde. Le missionnaire jésuite et à sa suite Montesquieu reconnaissent les suites désastreuses engendrées par la corruption, l'oïseté et le luxe des gouvernants sur l'Empire et l'état du peuple. La relation du capitaine John Meares ne manque ni d'intérêt ni d'érudition, mais son auteur est

---

47. « Dans le domaine de l'histoire sociale, avant que les vues de Malthus n'aient connu la gloire, d'autres voyaient comment la lutte pour l'existence affectait réellement les populations. Dans son *Histoire du peuple anglais*, Halévy se réfère à un obscur pamphlet sur les lois d'assistance publique, écrit en 1786, par un auteur " qui souhaite du bien à l'humanité ". L'écrivain, le révérend M. Townsend\*, blâme les lois d'assistance publique, car elles préservent le faible aux dépens du fort, avec tout ce que cela implique quant à l'action de la sélection naturelle. Il utilise l'analogie entre les populations de chèvres et de lévriers sur l'île de Juan Fernandez, mentionnée par Dampier\*\*. Les chèvres étaient d'abord les seules en possession du territoire, dont elles tiraient leur subsistance malgré quelques maladies et malgré les raids des corsaires anglais. Puis les Espagnols mirent sur l'île un couple de lévriers, pour exterminer les chèvres et gêner les Anglais. Les lévriers " augmentèrent en proportion de la quantité de nourriture qu'ils trouvaient ". Les chèvres, elles, diminuèrent en nombre et se retirèrent sur les rochers; un nouvel équilibre s'installa : " Les individus les plus faibles des deux espèces furent parmi les premiers à payer la dette de la nature, les plus vigoureux et les plus actifs préservèrent leur vie. C'est la quantité de nourriture qui règle le nombre des hommes [...] les faibles dépendent de la générosité précaire des forts [...] ". » Voir *Darwin 1809-1882. L'Autobiographie*, texte original restitué, présenté avec annexes et notes par Nora Barlow, traduit et préfacé par Jean-Michel Goux, Paris, Éditions Belin, p. 132.

\* Voir : *A Dissertation on the poor laws* by Joseph Townsend, 2<sup>nd</sup> edition, London, C. Dilly, 1787.

\*\* William Dampier (1652-1715), navigateur et aventurier anglais, auteur de *New Voyage around the World* (1697), *Nouveau Voyage autour du Monde*, traduit de l'Anglais, 1 vol., Amsterdam, M. Marret, 1698.



plus sensible que d'autres aux aspects commerciaux entre l'Angleterre et l'Asie. Il cite le cas des *Houang* ou *Hung*. Ce corps de onze marchands ou plus soumet le commerce à leur juridiction. La Chine est soumise à une hiérarchie d'impositions dont le peuple ne tire aucun bénéfice :

Ces marchands sont devenus de plus en plus avides, en proportion de ce que l'augmentation des droits produit celle de leurs revenus. [...] À leur tour, ces marchands sont imposés à de fortes taxes par des mandarins de la première classe<sup>48</sup>.

### Des prémisses prémalthusiennes

Entre 1792 et 1794, face à la multiplication des Chinois, Lord Macartney dresse une liste d'obstacles à l'expansion de la population. Nous en choisissons quelques-uns, non envisagés jusqu'à présent, aussitôt suivis de restrictions, voire d'objections de l'auteur :

La population de la Chine n'est point sujette à diminuer beaucoup par la guerre. Les anciennes provinces de la Chine n'ont fourni que très-peu d'officiers, et point de soldats, pour la conquête de la Tartarie occidentale et la guerre du Tibet.

Le célibat est rare en Chine, même parmi les militaires de profession. [...]

Mais la population est bien rarement diminuée par des causes morales, telles que l'émigration et la navigation étrangère. Les manufactures, soit par le travail qu'on y fait, soit par la vie sédentaire qu'on y mène, ne sont pas ordinairement favorables à la santé : elles sont souvent situées dans des endroits où l'air est stagnant et insalubre ; et le séjour des villes où elles se trouvent, expose les ouvriers à plus d'inconduite : mais en Chine, le nombre de ceux qu'occupent ces établissements, n'est que fort peu considérable, en comparaison de celui des cultivateurs. En général, la population des Chinois semble n'avoir d'autres bornes que celles que peut y mettre la nécessité de subsister ; et de telles bornes sont certainement plus reculées à la Chine que dans tout autre pays<sup>49</sup>.

Cette humanité trop prolifique semble rencontrer bien peu d'obstacles à son développement. Thomas R. Malthus aura soin de répondre à cette situation.

Il n'y a pas que les religieux, les diplomates et les voyageurs qui sont soucieux de cette surpopulation. Certains lettrés Chinois, tel Hong Liang-Ki<sup>50</sup>, furent préoccupés par l'existence de menaces engendrées par un tel taux démographique. Son témoignage représente le point de vue d'une conscience chinoise *in situ* et familier à un Européen.

48. John Meares, *Voyages de la Chine à la côte Nord-Ouest d'Amérique, faits dans les années 1788 et 1789*, traduit de l'Anglois par J. B. L. J. Billecocq, Citoyen François, Paris, F. Buisson, Libraire, An 3<sup>e</sup> de la République [1794], tome 1, respectivement p. 187 & 174.

49. Lord George Macartney, *Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie*, tome 4, p. 294-295.

50. Hong Liang-Ki, « Opinions » (1793), 1<sup>er</sup> cahier (*tsüan*), dans *Hong Pei-kiang che wen-tsi*, 3 vol., Shanghai, 1936 ; présentation, commentaire et traduction par Jean Chesneaux : « Un prémalthusien Chinois : Hong Liang-Ki » dans *Population*, janvier-mars 1960, n° 1, Paris, Editions de l'Institut national d'Etudes démographiques, p. 89-95.

Il est temps d'interroger les statistiques officielles de l'Empire : la population croît rapidement pendant les règnes des empereurs K'ang-hi et K'ien-long, passant de 143 411 559 Chinois en 1741, soit l'équivalent de la population européenne à la même époque, à 181 811 359 en 1751, puis 198 214 555 en 1761, 214 600 356 en 1771, 279 816 070 en 1781 et 304 354 110 âmes en 1791, comparativement à environ 193 millions de personnes pour toute l'Europe en 1800 (!).

Hong Liang-Ki démontre que la population augmente en proportion plus vite que les moyens de subsistance. On pose par hypothèse qu'il y a six générations un individu disposait d'un *kiang*, c'est-à-dire de 6 hectares 144 m<sup>2</sup> de terre et d'une maison de dix pièces ; marié, il a deux enfants. Supposons que ces derniers se marient et qu'ils aient trois enfants dont certains à leur tour se marient, etc. : du trisaïeul aux arrière-petits-fils, le nombre de membres de la famille avec la domesticité est multiplié par cinquante ou soixante — dans ce calcul le « déficit » des éventuels célibataires est largement compensé<sup>51</sup> — tandis que la superficie de l'exploitation et le lieu d'habitation, les dix pièces de départ, demeurent inchangés :

À la rigueur, il se peut que la terre disponible et les habitations soient doublées, triplées ou quintuplées. Par contre, la population a décuplé ou vingtuplé. Donc la superficie des terres et le nombre des maisons demeurent toujours insuffisants tandis que le nombre des familles et des individus se trouvent toujours en excès<sup>52</sup>.

Ce déséquilibre affecte directement le monde rural. Des personnes en surnombre, privées d'espace et de ressources, meurent de faim et de froid, tandis que les riches — défenseurs de la propriété latifondiaire — vivent dans l'opulence. Pour l'économiste Richard Cantillon, il suffirait que les terres soient employées prioritairement à l'usage de l'entretien des habitants pour envisager la suppression de la misère et ses effets :

Que les Propriétaires de terres aident à entretenir les ménages, il ne faut qu'une génération pour porter la multiplication des Hommes aussi loin que les produits des terres peuvent fournir de moyens de subsister<sup>53</sup>.

Les inégalités jointes à la surpopulation et aux injustices sur lesquelles les jésuites ont attiré l'attention de la conscience politique occidentale, peuvent engendrer de graves révoltes que la Chine impériale

51. Certains ne partagent pas le raisonnement elliptique de l'auteur. Pour compléter son tableau de la société chinoise, Malthus trouve dans l'*Histoire de la Chine* du père du Halde le passage traitant du célibat : « Quels que soient en Chine les encouragements au mariage, on se tromperait peut-être si l'on croyait que l'obstacle privatif n'y agit point sur la population. Duhalde dit que le nombre des bonzes s'élève beaucoup au-dessus d'un million. Il y en a deux mille à Pékin qui ne sont point mariés, outre trois cent cinquante mille établis dans les temples en vertu d'une patente impériale. Cet auteur compte encore parmi les lettrés environ quatre-vingt-dix mille célibataires. » Voir *Essai sur le principe de population*, op. cit., tome 1, livre 1, chap. 12, p. 224.

52. Hong Liang-Ki, op. cit., p. 90.

53. R. Cantillon, *Essai sur la nature du Commerce en général*, 1<sup>re</sup> partie, chap. 15, p. 106.

aura à régler dans l'avenir, faute de quoi le régime politique et l'organisation sociale pourraient disparaître.

En résumé, les mœurs « criminelles » des Chinois à l'encontre de leurs enfants proviennent des inégalités économiques et sociales et, comme le soutient Thomas R. Malthus, de la « loi naturelle » :

La nature ne peut créer plus de ressources pour l'augmentation de cette population, ni la terre ne peut produire plus de grains<sup>54</sup>.

Le phénomène de l'exposition des enfants en Chine suit le principe général de l'économie politique énoncé par François Quesnay, puis par Thomas Robert Malthus : *La propagation n'a de bornes que la subsistance, mais elle tend toujours à passer au-delà, au risque de tomber dans l'indigence, voire la famine.*

#### La réflexion d'un économiste classique : T. R. Malthus

En 1798, Thomas Robert Malthus publie son *Essai sur le principe de population*. La deuxième édition augmentée, quasi définitive, paraît cinq ans plus tard. Dès les premières lignes, deux valeurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, bonheur et progrès, sont reprises par l'auteur. Il se propose d'examiner les effets d'une cause « intimement liée à la nature humaine », en unissant, comme l'a fait Charles de Montesquieu, la nature à la nature humaine. La Chine de la loi naturelle, ou de « la nature des choses » (Herder et Montesquieu), est examinée par T. R. Malthus, convaincu du rapport liant les mœurs à la population.

Pour lui, le non-respect des lois naturelles et nécessaires auxquelles l'homme et toutes les autres espèces sont soumis peut provoquer chez lui de graves désordres pouvant aller jusqu'à des comportements criminels. La menace vient moins de la nature (les catastrophes naturelles) que de l'autonégation de la liberté et de la raison humaines lorsque l'individu se livre sans retenue à ses instincts. Malthus impute aux hommes seuls la responsabilité de leur chute, conformément à la morale judéo-chrétienne.

L'instinct, présent chez tous les vivants, est dans l'*Essai sur le principe de population* curieusement doué d'une nature et de fonctions contradictoires puisqu'il peut être indifféremment auteur de l'ordre et de l'harmonie, en assurant l'autorégulation<sup>55</sup> des uns, et fauteur de graves désordres, en poussant les autres aux excès, selon qu'il s'applique à la nature ou à la culture. Ce concept préscientifique semble jouer sur la scène du théâtre du monde le *Deus ex machina*, ressort d'une causalité obscure qui fragilise cette théorisation du monde et, méthodologiquement, invalide en partie sa prétention scientifique.

Chez T. R. Malthus, l'homme dans son rapport à la nature semble être conforme à la conception de l'*Aufklärung*, plus précisément à la troisième proposition de l'*Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* :

La nature a voulu que l'homme tire entièrement de lui-même tout ce qui dépasse l'agencement mécanique de son existence animale, et qu'il ne

54. *Idem*, p. 94.

55. « Le défaut de place et de nourriture détruit, dans les deux règnes [animal et végétal], ce qui naît au-delà des limites assignées à chaque espèce », *Essai sur le principe de population*, chap. 1, p. 68.

participe à aucune autre félicité ou perfection que celle qu'il s'est créée lui-même, indépendamment de l'instinct par sa propre raison<sup>56</sup>.

Pour le révérend Malthus, l'homme qui s'écarte de la raison et de la vertu se livre, nous avons dit, aux instincts parmi lesquels le plaisir de la chair et l'accouplement sans frein. La subjectivité, au sens de la position exclusive du sujet dans le rapport homme/monde, demeure philosophiquement et religieusement traditionnelle — les présupposés théologiques sont aveuglants<sup>57</sup>.

Rapporté à l'histoire humaine, l'instinct met en échec la nature rationnelle et raisonnable de l'homme. Il détruit le développement progressif de ses facultés. Pour lui, la perfectibilité de la nature humaine cesse pour entrer en décadence. Autrement dit, cette involution suspend, en général, brise l'avènement et la réalisation de l'ordonnance régulière de la société rationnelle.

Parmi les effets destructeurs de l'instinct, on retiendra l'accroissement excessif de la population repéré par Malthus comme étant la cause du malheur et de la régression de l'humanité. L'économiste-démographe doublé d'un moraliste ne peut qu'avoir en horreur l'instinct, agent de la destruction de l'histoire rationnelle des hommes. Mais est-ce pour la philosophie l'échec du devenir de l'humanité ?

La téléologie kantienne de l'histoire répond à ces angoisses. Elle annonce par certains aspects « la ruse de la Raison<sup>58</sup> », en raison du mouvement rétrograde du vrai<sup>59</sup>. Emmanuel Kant pense qu'il faut faire confiance au progrès général de l'humanité, même si tout semble le contester :

Les hommes, pris individuellement, et même des peuples entiers, ne songent guère qu'en poursuivant leurs fins particulières en conformité avec leurs désirs personnels, et souvent au préjudice d'autrui, ils conspirent à leur insu au dessein de la nature ; dessein qu'eux-mêmes ignorent, mais dont ils travaillent, comme s'ils suivaient ici un fil conducteur, à favoriser la réalisation ; le connaîtraient-ils d'ailleurs qu'ils ne s'en soucieraient guère<sup>60</sup>.

Ce jugement s'appuie sur « les lois universelles de la nature » : l'histoire supra-individuelle des peuples considère que les mariages, les naissances et les morts suivent des « lois constantes » en conformité

56. Kant, « Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique » (1784), dans *Opuscules sur l'histoire*, traduction par Stéphane Piobetta, Paris, Éditions Flammarion, n° 522, 1990, p. 72.

57. Parmi les références à une culture religieuse, nous reconnaissons l'attachement dangereux au corps chez Augustin ; la hiérarchie des existences (Dieu, esprit, corps) qui s'ordonne selon le respect des degrés d'être pour le thomisme ; le péché qui correspond, chez Nicolas Malebranche, à la transgression de l'Ordre instauré par Dieu à propos de laquelle la Bible déclare : « Le salaire du péché, c'est la mort » (Romains, VI, 23), etc.

58. Certains contestent un tel rapprochement. Voir Jean-Michel Muglioni, *La Philosophie de l'histoire de Kant. Qu'est-ce que l'homme ?*, Paris, P.U.F., 1993, chap. 5, paragr. « Les passions », p. 165-167.

59. Formule renvoyant à la méthode rousseauiste citée et commentée dans *Jean-Jacques Rousseau ou l'impossible unité*, présentation, choix de textes et bibliographie par Claire Salomon-Bayet, Paris, Éditions Seghers, éd. revue, 1968-1972, p. 16-18.

60. Kant, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, p. 70.

avec le cours du monde. Dans cette optique, peut-on aller jusqu'à dire que l'exposition et l'infanticide ne sont que des variables comportementales comprises dans le déroulement naturel de l'histoire ? Kant semble le suggérer. Dans un exercice comptable par exemple, l'infanticide correspondrait à un débit porté au capital de l'humanité mais, en quelque sorte, déjà prévu par la nature. Par suite, il n'affecte pas la balance comptable de l'humanité puisqu'il demeure dans les limites de l'équilibre naturel.

Le principe de neutralisation du positif par le négatif, quantitativement égaux, sous la forme de l'égalité :  $A - A = 0$ , commentée et illustrée d'exemples par le philosophe<sup>61</sup>, pourrait être transposé. Il est clair que le zéro de l'équation kantienne renvoie au maintien du *statu quo* afin que la résultante des forces contradictoires, naissances/mises à mort, dans la société soit nulle. Selon cette hypothèse, l'équation désigne l'équilibre démographique stationnaire. L'infanticide serait bien une pratique dictée par une arithmétique soustractive du surnombre, lui-même dépendant du milieu et des ressources. En un mot, c'est une illustration d'une logique comptable au profit de la communauté, c'est-à-dire de l'intérêt général bien compris (le salut de la société).

Thomas R. Malthus, quant à lui, formule ce qu'on pourrait appeler une loi de l'*ethos*, fruit des connaissances livrées par l'observation, à savoir des récits et des relations de voyages ou de rapports diplomatiques maintes fois cités dans le texte et les notes de son *Essai*. Cette loi énonce que, sans obstacle, la population double tous les vingt-cinq ans jusqu'à dépasser les moyens de subsistance. L'écart entre la loi des subsistances, ou tendance naturelle de la production de la terre par le travail de l'homme qui n'augmente qu'en progression arithmétique, et la loi de la population (*Principle of population*), ou tendance naturelle de l'espèce humaine qui dans la même durée s'accroît en progression géométrique, entraîne inévitablement des malheurs.

Malthus réfléchit concrètement sur la distance entre la fertilité des Chinoises, cause de l'explosion démographique, et les moyens de subsistance de la population, en priorité, nous le savons, parmi les classes les plus nécessiteuses. L'expansion indéfinie de la population au pays de la Céleste Dynastie est exemplaire de toute l'Asie en général qui compte 650 millions d'hommes pour 130 millions d'Européens, d'après « La table des vivants » du savant allemand J. P. Süßmilch<sup>62</sup>, citée par Cornélius De Pauw qui, cependant, suspecte le chiffre avancé : cette marée asiatique relève « bien moins d'un calcul [que d']

---

61. Kant, *Essai pour introduire en philosophie le concept de grandeur négative* (1763), traduction et notes par R. Kempf, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2<sup>e</sup> éd., 1991, p. 27 ss.

La mort est un principe de la vie partout en œuvre dans la nature. L'équation  $A - A = 0$  correspond au fragile équilibre de la vie et de la mort qui aboutit à la neutralisation dont témoigne le cycle des générations.

62. Johann Peter Süßmilch, économiste et théologien allemand (1708-1767) dont le principal ouvrage est le *Traité de l'ordre divin dans les variations du genre humain, sous le rapport des naissances, décès, etc.*, Berlin, 1742. (2<sup>e</sup> éd. plus complète, 1761 ; 3<sup>e</sup> éd., 1765 ; 4<sup>e</sup> éd. avec un troisième volume rédigé par Christian Jacob Baumann, 1775).

une estime<sup>63</sup> ». D'autres encore, tel le capitaine John Meares, s'interdisent toute conjecture sur le sujet, et déclarent sans complexe n'en rien savoir<sup>64</sup>.

Dans ses *Recherches et considérations sur la population de la France* (1778), Jean-Baptiste Moheau comptabilise pour le monde 950 millions d'habitants dont 500 millions en Asie... Si Antoine Deparcieux avait appliqué sa méthode de quantification à la Chine, ses calculs fondés sur la mortalité infantile et adulte auraient certainement permis de fixer avec plus d'exactitude la population de l'Empire<sup>65</sup>.

Par-delà l'incertitude des chiffres, source d'inévitables polémiques, la population en Chine est en péril. Le gouvernement chinois, fort dirigiste, aurait certainement grand intérêt à voir décroître la natalité afin d'éviter les famines tant redoutées.

Rappelons brièvement un point d'histoire morale et politique. Dans la quatrième partie du *Chou-king (Zhujing)*, au chapitre 4 intitulé *Hong-fan*, c'est-à-dire grande ou sublime règle, d'après le père missionnaire en Chine Antoine Gaubil, traducteur de Confucius, la première des huit règles du gouvernement sont les vivres. Le confucianisme rappelle aux gouvernants leurs devoirs :

Prince, pensez-y bien : la vertu est la base du Gouvernement ; & ce Gouvernement consiste d'abord à procurer au peuple les choses nécessaires à sa conservation, c'est-à-dire, l'eau, le feu, les métaux, le bois & les grains. Il faut encore penser à le rendre vertueux, & ensuite à lui procurer l'usage utile de toutes ces choses. Il faut enfin le préserver de ce qui peut nuire à sa santé & à sa vie<sup>66</sup>.

Entre 1720-1730, l'*Essai sur la nature du Commerce en général* résume bien cette situation de crise :

Néanmoins lorsqu'il survient des années stériles, ils [les Chinois] meurent de faim par milliers, malgré le soin de l'Empereur, qui fait des amas de riz pour de pareils cas<sup>67</sup>.

63. Cornélius De Pauw, *Recherches philosophiques sur les Américains*, réimpression de l'édition berlinoise de 1774, vol. 1, préface par Michèle Duchet, Paris, Éditions Jean-Michel Place, 1990, note 1, p. 54-55.

64. Pour lui, « la population de la Chine ne nous est point connue ». Voir *Voyages de la Chine à la côte Nord-Ouest d'Amérique*, tome 1, p. 205.

65. On écarte le *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique* (1803) de Constantin François de Volney qui divise par deux ces évaluations. Il ne retient, en effet, qu'une population mondiale de 435 millions d'habitants dont 240 millions pour toute l'Asie et 140 millions d'Européens !

Voir Antoine Deparcieux, *Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine*, Paris, les Freres Guerin, M.DCC.XLVI et *Addition à l'Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine*, Paris, H. L. Guerin & L.F. Delatour, M.DCC.LX.

66. Confucius (Shu-Jing), *Le Chou-king*, un des livres sacrés des Chinois, qui renferme les *Fondements de leur ancienne Histoire, les Principes de leur Gouvernement & de leur Morale*. Traduit & enrichi de Notes, par Feu le P. Gaubil, Missionnaire à la Chine. Revu & corrigé sur le Texte Chinois, accompagné de nouvelles Notes, de Planches gravées en Taille-douce, & d'additions tirées des Historiens Originiaux, dans lesquelles on donne l'Histoire des Princes omis dans le *Chou-king* par M. de Guignes. À Paris, chez N. M. Tilliard, Libraire, M.DCC.LXX., part. 1, chap. 3 : *Ta-yu-mo* (préceptes sur le Gouvernement), p. 24.

67. R. Cantillon, *Essai sur la nature du Commerce en général*, 1<sup>re</sup> partie, chap. 15, p. 90.

C'est la raison pour laquelle Thomas R. Malthus propose des remèdes aux maux engendrés par la surpopulation. Il dresse une liste d'obstacles à son extension<sup>68</sup>. Néanmoins, Malthus est fondamentalement convaincu que rien ne peut empêcher l'existence d'une très grande misère pour les « classes inférieures » de la société.

Précédemment nous avons mentionné les inondations et la famine auxquelles il faut ajouter les tremblements de terre, les éruptions volcaniques<sup>69</sup>, enfin les moussons peintes en un tableau de désolation par le capitaine John Meares :

Le désordre affreux qu'elles occasionnent est presque incroyable ; il n'est pas moins difficile de se faire une idée de la fureur avec laquelle elles soufflent [...].

Les Chinois redoutent, au-delà de ce qu'il est possible de l'exprimer, ces terribles ouragans qui détruisent quelquefois des villages entiers avec leurs habitans. Souvent encore, toutes les moissons sont enlevées par leur souffle meurtrier, et la famine avec toutes ses horreurs vient désoler ces climats. Ce fut un de ces cruels accidens qui, avec une excessive sécheresse, occasionna, en 1787, la plus affreuse disette dans les provinces méridionales de la Chine, et fit périr un nombre incroyable de leurs habitans. Il étoit très-ordinaire à Canton de voir des malheureux que la faim dévorait rendre le dernier soupir ; tandis que les mères regardoient comme un devoir pour elles de donner la mort à leurs enfans, et les jeunes gens de tuer les vieillards pour leur épargner l'agonie d'une mort si lente et si douloureuse<sup>70</sup>.

À l'exclusion des épidémies, en particulier la peste<sup>71</sup>, les maladies bénignes sont soignées par la médecine chinoise. Son habileté permet de « vivre commodément et à peu de frais<sup>72</sup> ». Parmi les fameuses plantes, nul n'ignore les propriétés du ginseng détaillées par certains

68. T. R. Malthus (R.P.), *Essai sur le principe de population*, vol. 1, livre 1, chap. 12, p. 215-232.

69. Lettre du père d'Entrecolles, missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine, Pékin, le 19 octobre 1720, dans *Lettres édifiantes et curieuses*, tome 19, p. 75-77.

70. *Voyages de la Chine à la côte Nord-Ouest d'Amérique*, tome 2, p. 17-18.

71. *Essai sur le principe de population*, livre 1, chap. 12, p. 225.

72. Seconde lettre du père Parennin, missionnaire de la compagnie de Jésus, à Messieurs de l'Académie des sciences, Pékin, le 1<sup>er</sup> mai 1723, dans *Lettres édifiantes et curieuses*, tome 19, p. 260.

De son côté, le médecin Le Camus, non sans pathos, se préoccupe dans l'histoire de « la dégénérescence & peut-être de l'extinction de la même espèce d'hommes dans le même climat & sous le même gouvernement » (p. 287). En Europe, l'infection par le « virus vénérien » (p. 296) préoccupe la médecine prophylactique : « S'il naît quelqu'enfant de leur commerce impur, souvent ces enfans, malheureuses victimes du libertinage & des débauches de leurs mères, portent dans leurs veines la semence de mille maux qui doivent les faire périr dans leur jeunesse, ou les rendre languissans le reste de leur vie : [...] ». Voir *Mémoires sur divers sujets de médecine* par M. Le Camus, Paris, Garneau, Libraire, M.DCC.LX.

voyageurs<sup>73</sup>, en particulier, par les missionnaires. Le père Jartoux, par exemple, a expérimenté les bénéfices de cette racine sur lui-même<sup>74</sup>.

Il est de notoriété publique que les taux de mortalité s'effondrent grâce à l'inoculation antivariolique découvert par les Chinois, et officiellement répandue dès le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>75</sup>. À la médecine ancestrale

73. « Les naturels en ont toujours avec eux pour s'en servir comme d'un remède », écrit le capitaine John Meares dans ses *Voyages de la Chine à la côte Nord-Ouest d'Amérique, faits dans les années 1788 et 1789*, tome 1, p. 89.

74. Lettre du père Jartoux, missionnaire de la compagnie de Jésus, au père procureur-général des missions des Indes et de la Chine, Pékin, le 12 avril 1711. Il lui confie son expérience : « Ce qui est certain, c'est qu'elle subtilise le sang, qu'elle le met en mouvement, qu'elle l'échauffe, qu'elle aide la digestion, et qu'elle fortifie d'une manière sensible. Après avoir dessiné celle que je décrirai dans la suite, je me tâtai le poulx pour savoir en quelle situation il était : je pris ensuite la moitié de cette racine toute crue, sans aucune préparation, et une heure après je me trouvai le poulx beaucoup plus plein et plus vif ; j'eus de l'appétit ; je me sentis beaucoup plus de vigueur, et une facilité pour le travail que je n'avais pas auparavant », dans *Lettres édifiantes et curieuses*, tome 18, p. 98-99.

L'article « Gins-eng » (*Bot. exot.*) du chevalier de Jaucourt reprend les observations faites en Chine par le père Jartoux (s.j.) et celles rapportées dans la relation du savant voyageur Engelbert Kämpfer (*Kämpfer*) dans l'*Encyclopédie*, tome 7, paragr. « Estime singulière que les Asiatiques font du gins-eng », M.DCC.LVII.

Voir également l'abbé Jean Baptiste Gabriel Alex Grosier, *Description générale de la Chine*, tome 1, livre 4 : Histoire naturelle de la Chine, art. VII : Herbes & plantes médicinales de la Chine, p. 573-620.

75. Charles Marie de La Condamine, « Premier mémoire sur l'inoculation de la petite vérole lû à l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences, le 24 Avril 1754 », dans *Histoire de l'inoculation de la petite vérole, ou recueil de mémoires, lettres, extraits et autres écrits, sur la petite vérole artificielle*, 2 tomes, à Amsterdam, par la Société Typographique, M.DCC.LXXIII. : « Dès le commencement de l'autre siècle, (b) on communiquoit la petite vérole à la Chine, sans incision & par le nez, en faisant respirer la matiere des boutons desséchés réduite en poudre » (p. 5).

(b) Lettre du P. Dentrecolles, tome 20 des *Lettres édifiantes & curieuses*.

*Remarque lexicale*. — « Vérole » : nom donné autrefois à la variole comme on le voit dans le *Dictionnaire de l'Académie*, 1<sup>re</sup> édition, et dans celui d'Antoine Furetière. V. Emile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, tome 7.

Voir article « Vérole », *Dictionnaire universel françois et latin*, vulgairement appelé *Dictionnaire de Trévoux*, nouvelle édition corrigée et considérablement augmentée, tome VII, à Paris, par la Compagnie des libraires associés, M.DCC.LII. : « Terme de Médecine. [...] On écrivoit autrefois *vairole* (*Variolae*, *Boa morbus*). Ce mot vient de *Vari*, dont se servoient les Latins pour signifier les taches & les boutons qui viennent au visage. *Variola* n'est pas Latin : c'est un terme nouveau qui a été formé par analogie » (p. 737).]

La lettre du père missionnaire d'Entrecolles au père du Halde (Pékin, le 8 octobre 1736) présente les multiples applications de l'herbier chinois à la confection de décoctions pour guérir maux et maladies. V. *Lettres édifiantes et curieuses*, tome 22, p. 155-197. Retenons les propriétés médicinales du saule qui soigne la jaunisse, les mouvements convulsifs des membres et toutes sortes d'apostumes (tumeurs purulentes). Le père d'Entrecolles présente les vertus curatives avec leurs modes de préparation du coton du saule, de la « belvédère », de l'acacia, etc. Hors botanique, il décrit la confection d'une « pierre artificielle médicinale » propre à guérir l'hydropisie, la phthisie et les « tumeurs subites », les pouvoirs de la pierre d'aimant, etc. Voir, en complément, le Catalogue d'exposition du 13 juin au 30 juillet 1972, *La Chine découverte par les Européens du début du XVIII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Bibliothèque de la ville de Lyon, vitrine VII : Médecine chinoise (acupuncture, Cong-fou, moxibustion).



exposée par le père d'Entrecolles (note 77), il faut ajouter la diminution future de la mortalité infantile au moyen de la pharmacopée occidentale. Elle n'est pas envisagée par Malthus ; pourtant ce facteur n'est pas négligeable.

Aux bienfaits des plantes, s'ajoute la qualité de l'air. En 1770, l'*Essai sur les maladies des Gens du Monde*, de Simon André Tissot, reprend une vérité générale : la vie à la campagne est la plus saine<sup>76</sup> ; l'air entretient la bonne santé physique et morale (*sic*) du paysan. Au temps où il n'était que laboureur, cet homme ignorait presque tous les maux transmis par les usages citadins, à savoir les excès engendrés par le luxe et l'oisiveté. S. A. Tissot lie les « plaisirs naturels et vrais » à l'effet de l'air qui procure force et vigueur<sup>77</sup>. Ce *vir robustis* échappe aux pathologies ; il « ne meurt que d'un accident ou de décrépitude », consigne le médecin<sup>78</sup>.

Ces considérations physiques valent sous d'autres latitudes. En Chine, pays éminemment rural, l'air conserve le paysan ; autrement dit, l'écrasante majorité de la population d'avant l'ère industrielle n'est pas victime de l'air vicié des manufactures dont nous entretenait plus haut Lord Macartney. Voilà une raison secondaire du développement de la population qui n'a pas échappé à l'auteur de la *Description générale de la Chine* :

L'air, en général, y est sain ; & les hommes y parviennent communément à une vieillesse avancée<sup>79</sup>.

Bref, la bonne santé conjugée à la longévité ne peuvent qu'encourager le développement de la population, dans un pays où l'agriculture est florissante, mais cette fontaine de Jouvence alimente l'abandon et l'assassinat d'enfants. Comment la société chinoise pourrait-elle être l'usufruitière de l'exposition de ses enfants, lorsqu'on lit que les parents, victimes de la pauvreté :

76. L'auteur reconnaît sa dette envers « une these de Rivin [Rivinus], Profess. à Leipsick [Leipzig] au commencement de ce siècle, de *Vitae agrestis sanitate*, qui tient en quelque façon à mon sujet. Il y établit que la vie du peuple à la campagne est la plus salutaire, & il l'attribue à trois causes, la nourriture, l'air & le mouvement ». Voir Simon André Tissot, *Essai sur les maladies des Gens du Monde*, 2<sup>e</sup> éd. augmentée, à Lausanne, chez François Grasset & Comp., Libraires & Imprimeurs, M.DCC.LXX., note b de la Préface, p. XI.

77. S. A. Tissot, *op. cit.*, article 3 : De l'air, § 15-17, p. 27-32.

78. *Idem*, p. 11.

79. Jean Baptiste G. A. Grosier (abbé), *Description générale de la Chine*, livre 4, art. 1, p. 385.

De son côté Johann Gottfried Herder dans *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité* réagit contre l'idée de la réalisation individuelle et politique de « la plus haute liberté » (E. Kant). L'histoire des hommes est prédéterminée par la géographie physique : « Ces questions [de physique, de chimie, de climatologie, etc.] rentrent évidemment dans le domaine de l'histoire physique et morale de chaque race d'hommes ; car l'homme, comme toute créature, est un nourrisson de l'air, [...] » (t. I, liv. I, chap. V, p. 31). Finalement J. G. Herder aboutit à ce qu'il appelle une « aérologie géographique » : « [...] la chaleur et [...] le froid, [...] l'électricité, [les] différentes espèces d'air et d'autres agens chimiques, et [...] l'influence que ces principes exercent sur le règne minéral et le règne végétal, sur l'homme et les animaux, [si toutes ces observations] étaient rassemblées en un seul système », le savant parviendrait à fonder une *aérologie géographique* étendue à l'histoire de l'homme (p. 32).

ont de la peine à se nourrir eux-mêmes [...] ne pouvant se résoudre à laisser mourir deux personnes pour en faire vivre une seule, il arrive qu'une mère, afin de conserver la vie à son mari, consent à l'ôter à son enfant. [...] ils croient pouvoir disposer de la vie de leurs enfants, afin de prolonger la leur<sup>80</sup>.

La relation des sexes est un agent biologique qui dissout l'individu dans l'espèce. Le cycle habituel de la vie veut que la croissance des enfants entraîne la mort des parents ; ici, au nom de la survie immédiate, la loi des espèces et l'éthique cèdent face à la nécessité. La mise à mort par infanticide ou par exposition des enfants renverse le processus supra-individuel des vivants, c'est-à-dire défait le continuum de la vie biologique. Autrement dit, la mise à mort de leur progéniture indique suffisamment que les parents posent dans l'urgence de la détresse matérielle leur existence comme essentielle et première. Or, en exterminant leur descendance, ils se nient eux-mêmes puisque le cercle des générations est rompu. Tel est le paradoxe engendré par les disettes. Cet holocauste d'enfance ne peut être la réponse adéquate. De plus, en morale, l'effet de l'instinct de conservation brise et défie « la chaîne des affections qui a pour loi de descendre [sur ses enfants]<sup>81</sup> » : l'enchaînement des générations et l'amour filial sont subvertis. La famille et la société chinoises sont les victimes de la misère aggravée par la surpopulation, avant de devenir elles-mêmes les bourreaux des plus faibles. L'observation des phénomènes naturels — tels la procréation et l'excès de population — fait saillir des butées métaphysiques à propos de l'amour et de la mort.

Pour parler clair, l'observation de l'infanticide direct (le meurtre) ou indirect (l'exposition des enfants) s'approfondit, dans l'univers schopenhauerien<sup>82</sup>, en une métaphysique de la Volonté et du vouloir-vivre. Pour Arthur Schopenhauer, tout se soumet à la contrainte universelle du Vouloir, c'est-à-dire aux forces biologiques parmi lesquelles la théorie de la vie sexuelle chez Montesquieu trouverait une place, et aux forces mécaniques, c'est-à-dire à la préservation de l'équilibre entre la démographie et les ressources — ici une partie de l'économie politique s'y reconnaîtrait — afin de maintenir la neutralisation de la mort par l'affirmation de la vie contre vents et marées, autrement dit l'objectivation du vouloir-vivre. Autrement dit, *l'amour individuel se subordonne à l'intérêt de l'espèce*. Si le génie de l'espèce, ou les desseins cachés de la nature, utilise de nombreux stratagèmes afin de se propager, on peut envisager l'infanticide comme une protection des futures générations de Chinois au prix de la mort de quelques milliers d'enfants par an. Ce sacrifice préserve le groupe de plus grands dangers qui le mettraient en péril. En résumé, surmonter la mort d'un enfant permet, indépendamment de la souffrance des parents, d'assurer la subsistance de la société, sa survie, nous l'avons dit, mais plus

80. T. R. Malthus, *Essai sur le principe de population*, livre 1, chap. 12, p. 227.

81. J. G. Herder, *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, tome II, livre 8, chap. 4, p. 122-123.

82. A. Schopenhauer, *Le Monde comme Volonté et comme représentation* (1819, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> éd. augmentée, 1844 & 1859), trad. franç. par A. Burdeau, nouvelle éd. revue et corrigée par Richard Roos, Paris, P.U.F., 1966. Voir Supplément au livre 4, chap. 44 : Métaphysique de l'amour, p. 1285-1319.

largement de préserver la pérennité de l'espèce<sup>83</sup>. Ces enfants sont sacrifiés à la rationalité sociale, économique et historique.

Un des griefs du père Malthus envers la charité chrétienne et en général la philanthropie des belles âmes, c'est d'entretenir les pauvres qui procréeront sans avoir de ressources suffisantes : l'acte de vie se confond alors avec la mort. Comment déclarer avec les populationnistes que le nombre se concilie avec le bonheur ? L'économiste retrouve les propos du père Joseph Townsend (note 49). En somme, Malthus porte sur la réalité socio-économique de la Chine un jugement lucide quoique pessimiste :

Quoique les pauvres se marient sans doute sur la plus légère espérance de pouvoir suffire aux besoins de leur famille, et quoique la permission de l'infanticide leur fasse courir légèrement toutes sortes de risques à cet égard, jamais probablement ils ne subiraient cette charge, s'ils avaient la perspective certaine de se voir réduits à exposer tous leurs enfants et à se vendre eux-mêmes comme esclaves. Or, il doit arriver souvent, vu la misère du peuple, que cette perspective s'offre comme assurée<sup>84</sup>.

Peut-on neutraliser les menaces que fait courir l'instinct à l'histoire humaine ? Nous avons vu la réponse pratique de T. R. Malthus ; elle sera reprise dans le prochain paragraphe. Mais auparavant, une réplique au catastrophisme malthusien s'impose.

Le concept kantien d'« insociable sociabilité<sup>85</sup> » fournit une réponse théorique assez convaincante. Cette expression rend compte des inévitables antagonismes entre l'individu et la société, le désordre et l'ordre dans la marche de l'histoire — déjà en 1714, Bernard de Mandeville dans *La Fable des abeilles* défendait parmi ses opinions une thèse, mi-ironique mi-sérieuse, selon laquelle « le vice peut procurer le bonheur général de la société ».

Si l'intempérance de la vie sexuelle est jugée comme une passion ou, pour d'autres, comme un vice, tous deux concourent — malgré leurs auteurs — à faire progresser l'humanité. Le mal, ici l'attentat contre la vie de ses enfants, peut être jugé par certains comme une faute au niveau de l'éthique, il correspond dans une philosophie de l'histoire à un bien pour l'espèce. À la suite de l'insociable sociabilité, « la nature des choses » concourt à la réalisation de la destination finale de l'humanité, appelée par Emmanuel Kant « Providence ». Celle-ci revient à penser que notre destination d'être raisonnable, moral et libre s'accorde avec notre nature d'être fini et fautif. Autrement dit, on peut légitimement penser que le monde réalise, *hic et nunc*, les exigences de notre raison, notamment que notre souci de justice coïncide avec le monde.

---

83. À propos de l'éternité au moyen de la survie des espèces, voir *Le Monde comme Volonté et comme représentation*, Supplément au livre 4, chap. 41 : De la mort et de ses rapports avec l'indestructibilité de notre être en soi, p. 1203-1259.

84. *Essai sur le principe de population*, tome 1, chap. 12, p. 224.

85. E. Kant, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, 4<sup>e</sup> proposition, p. 74-76. (Le concept d'insociable sociabilité est formé sur le modèle de la physique newtonienne entre l'attraction et la répulsion, c'est-à-dire un jeu d'équilibre).

Le raisonnement malthusien réfute l'hypothèse de la perfectibilité de la masse de l'humanité. Les pères Joseph Townsend et Thomas R. Malthus contestent radicalement la foi rationnelle de Kant dans la perfectibilité de l'espèce humaine. Par ailleurs, ni les contemporains du lettré Hong Liang-Ki, ni les humanistes — au nombre desquels on peut ranger les défenseurs des Droits de l'homme à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle — ne virent à l'œuvre dans l'histoire la conciliation entre la téléologie naturelle et la morale. En revanche, ils furent les témoins de l'exclusion, de la douleur, de la violence et de la misère. Les historiens, les géographes, les voyageurs... sont la plupart du temps sceptiques et d'une sensibilité nettement empirique : ils s'appuient sur les faits pour dresser un tableau très sombre de la réalité historique et de l'humaine condition (J. Townsend et T. R. Malthus).

Qu'en est-il de la confiance kantienne dans l'histoire ? Pouvons-nous récuser, du moins atténuer, le pessimisme factuel à l'égard des pratiques infanticides en Chine ?

### La Chine du « principe de régulation démographique »

Tout d'abord, Thomas R. Malthus ne minimise-t-il pas les effets de la révolution industrielle ? Les artistes chinois, souligne Lord G. Macartney, sont excessivement adroits à imiter les ouvrages d'Europe<sup>86</sup>. Pourquoi de nouvelles techniques industrielles n'entre- raient-elles pas en Chine ? Suivant cette hypothèse, les industries rurales et manufacturières (filature<sup>87</sup>, tissage, métallurgie<sup>88</sup>, charbonnages, etc.) réclameront une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse qui contribuera à résorber les excès d'une démographie galopante. Ainsi que l'écrit J.-B. Moheau :

la population peut être supérieure à la fécondité du sol si l'habitant trouve dans son industrie des moyens de subvenir à ses besoins et de rendre tributaire le sol étranger<sup>89</sup>.

Une révolution agricole importée d'Europe pourrait modifier la progression des subsistances en élevant les rendements au-delà de la progression arithmétique. D'où la repartie historique — pleine de promesses — du marquis de Condorcet : la nature n'a mis aucun terme à nos espérances. *L'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* est la réplique optimiste de la nature humaine aux sombres prévisions de tous les Thomas Malthus. En effet, Condorcet s'emploie à prouver par les faits et le raisonnement :

[...] que la nature n'a marqué aucun terme au perfectionnement des facultés humaines : que la perfectibilité de l'homme est réellement indéfinie : que les progrès de cette perfectibilité, désormais indépendants de

86. *Voyages dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie*, tome 4, p. 292.

87. Dans la France encore préindustrielle, Denis Diderot parle de 30 000 ouvriers employés dans les manufactures de la soie à Lyon. Voir article « Art », dans *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, tome 1, Paris, Briasson, David, Le Breton & Durand, M.DCC.LI.

88. L'empereur K'ang-hi (1662-1722) autorisa l'exploitation des gisements de cuivre et de plomb. Sous le règne de K'ien-long (1736-1794), l'industrie minière, notamment des provinces du Yunnan et du Sichuan, se développa.

89. Cité par Marcel R. Reinhard dans *Histoire de la population mondiale de 1700 à 1948*, p. 93.

la volonté de ceux qui voudraient les arrêter, n'ont d'autres termes que la durée du globe où la nature nous a jetés<sup>90</sup>.

Il demeure ce préjugé occidental critiquable porté sur le monde extrême-oriental, en particulier la description sommaire d'une Chine figée dans son histoire et sa géographie, par conséquent condamnée à demeurer en marge de l'histoire universelle. Ce prétendu immobilisme de l'empire Fleuri est mis à mal par l'étude de la tenure du sol qui a fréquemment changé durant son histoire. Le géographe Élisée Reclus montrera comment, au cours de l'histoire du pays, le mode de propriété a connu de radicales transformations<sup>91</sup>. Le progrès technique, voire technologique, par exemple la mécanisation agricole, « historicise » le mode de production. Comment soutenir que la société demeure dans le même état avec les mêmes rapports sociaux, sinon en méconnaissant l'histoire extrême-orientale ? Quelle fatalité frapperait ainsi l'histoire de la Chine ? Elle ne peut demeurer pour toujours figée dans ses pratiques sociales et un mode de production.

En d'autres termes, penser ici l'infanticide comme une fatalité historique condamne son auteur au nom même de l'objectivité de l'histoire. Une nouvelle spécialité devrait compléter cette dernière, l'histoire des techniques<sup>92</sup>. Elle permettrait la compréhension des systèmes économiques et sociaux ainsi que les pratiques qui en découlent.

Enfin, dans les *Mémoires de la Chine*, les jésuites, très attentifs à la vie sociale, imputent l'abandon des enfants à la misère, elle-même produite par l'organisation sociale, et non au manque de ressources. Force est de constater que l'exposition des enfants et les infanticides sont essentiellement imputables aux inégalités socio-économiques. N'en déplaisent aux opinions politiques de Charles de Montesquieu ainsi qu'à la postérité « droitiste » de Thomas R. Malthus, les considérations de certains voyageurs, celles des missionnaires jésuites et de Hong Liang-Ki confirment en définitive la justesse de la critique politique rousseauiste de la possession et des effets désastreux qui en résultent<sup>93</sup>. Il faudra cependant attendre le siècle suivant avec la

90. Jean Antoine Nicolas de Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1793), Paris, Éditions Sociales, 1971, p. 77.

91. Élisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, op. cit., livre 7, par ex. p. 575-579.

92. Les articles de l'*Encyclopédie* sur l'art mécanique et leurs illustrations dans le *Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication* (1762-1777 avec les tomes supplémentaires) rendent hommage à la grandeur de l'ingéniosité technique que Diderot s'emploie à réhabiliter. Son article « Art » invite les contemporains à connaître « l'industrie de l'homme appliquée aux productions de la Nature ». Par conséquent la culture comprend l'étude du « développement des machines ». Voir Daniel Roche, *La France des Lumières*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1993, chap. 17, paragr. « L'*Encyclopédie* : consommation et technique », p. 520-522.

93. Voir le début de la seconde partie du *Discours sur l'Origine et les Fondements de l'Inégalité parmi les hommes* de Jean-Jacques Rousseau ou sa critique de la possession usurpatrice au chapitre 9, livre I du *Contrat social*. Même si l'auteur traite de l'acquisition de territoires, on peut appliquer ici la deuxième clause de la possession légitime qui stipule aux futurs propriétaires : « [...] qu'on n'en occupe [du terrain] que la quantité dont on a besoin pour subsister ; [...] ». Les possesseurs, devenus maîtres

révolte des *Taiping* pour voir la protestation sociale prendre la forme d'un soulèvement populaire contre les propriétaires fonciers. Ces « jacqueries » dues à la misère viseront aussi le régime impérial, garant de l'ordre inégalitaire.

Bien plus tard, les réformes révolutionnaires du Parti communiste chinois, fidèles à la ligne marxiste-léniniste, furent anti-malthusiennes lors de sa prise de pouvoir en 1949. En effet, pour les doctrinaires communistes, le surpeuplement n'est que la conséquence de la propriété privée. Une limitation des naissances ne serait donc qu'une soumission à ce mal<sup>94</sup>. Ensuite le malthusianisme l'emporta peu à peu comme une défense du prolétariat (malthusianisme « de gauche »). Il triomphera à partir de 1970, en incitant les jeunes filles à ne pas contracter de mariage avant vingt-six ans et les hommes à attendre vingt-huit ans. La République populaire de Chine combine la doctrine malthusienne (mariage tardif) avec des pratiques néo-malthusiennes, c'est-à-dire l'emploi de multiples techniques contraceptives, de l'avortement (parfois forcé) et de la stérilisation. Chacun sait que la politique de l'enfant unique, lancée vers la fin des années 1970, a diminué le taux de fécondité. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une femme mettait au monde, sous toutes réserves, de 5 à 6 enfants. Entre 1985 et 1990, le nombre tomba à 2,4 enfants par femme. En comparaison, pour la même période, l'Inde comptait 4,2 enfants par femme (!).

Si les multiples préventions contre la surpopulation ont sensiblement enrayer l'évolution démographique, les pratiques infanticides persistent toujours. Malgré ces mesures, la croissance exponentielle de la population n'est pas totalement jugulée. C'est un demi-échec du principe de régulation de la population nommé *uis medicatrix rei publicæ* par Thomas R. Malthus, censé s'opposer à la loi naturelle.

L'optimisme kantien, à savoir sa théorie de l'évolution de la culture, récuse le tableau trop noir des témoins et des sceptiques. Pour Emmanuel Kant, il est nécessaire de dépasser l'égoïsme et la rapacité des hommes-loups soumis à la pure contingence de l'histoire, mais d'une tout autre manière que ne l'envisageait l'auteur du *De Cive*.

Cependant, en dépit du contrôle des naissances, le tiers-monde ne peut contenir sa population : la seule ville de Shanghai, au débouché du Yangzi Jiang sur la mer de Chine orientale, passera au début du III<sup>e</sup> millénaire le cap des 30 millions d'habitants<sup>95</sup> (!).

de l'exploitation du Milieu, accaparent des terres qu'ils laissent inexploitées. Or, chez J.-J. Rousseau, le travail justifie la légitimité de la propriété. Politiquement, ils savent qu'« en tenant ainsi le terrain, ils sont bien sûrs d'en tenir les habitants ».

94. Voir la démonstration d'Alfred Sauvy : « La démographie », paragr. La doctrine communiste, dans *Histoire de la science* de Maurice Daumas (dir.), Paris, Gallimard, 1957, p. 1615-1616.

95. L'explosion de la démographie entraîne des accroissements urbains aux conséquences écologiques, sociales et sanitaires catastrophiques. Dans un proche avenir, « le Sud » comptera les mégapoles de Shanghai, Calcutta et Bombay, Le Caire, Mexico et Rio de Janeiro. Contrairement à la Chine du XVIII<sup>e</sup>, de nombreux pays du tiers monde détruisent leur économie de subsistance. La population affamée ne peut plus assurer sa survie par l'exploitation familiale de cultures vivrières. Spoliée, parfois expropriée, elle n'a comme unique ressource que de s'entasser dans les bidonvilles. Ainsi, après la paupérisation, les peuples du tiers monde se prolétarisent : au Brésil, par exemple, pour une population de 120 millions d'habitants, on

Ces solutions à l'hypernatalité posent aujourd'hui d'énormes difficultés économiques et sociales à la Chine de Den Xiaoping et *a fortiori* à celle de demain. Le gouvernement doit résoudre en priorité ce que le confucianisme enseignait comme relevant de son devoir (la subsistance), mais également des problèmes inédits dans l'histoire de la Chine causés par le vieillissement de sa population.

À la correspondance entre le naturalisme et l'humanisme dans l'ordre théorique, l'histoire de la Chine réalise dans la sphère pratique le lien entre les données socio-économico-politiques et le malthusianisme.

Hormis la loi du devoir dans la morale apriorique d'Emmanuel Kant qui met entre parenthèses l'empirie, une loi de l'*ethos* induite de l'expérience est nécessairement conditionnée. On peut toutefois douter qu'elle soit dans les mains de Dieu à la manière de la Providence herderienne (la conviction religieuse de J. G. Herder oriente la philosophie et les sciences vers une théologie naturaliste) ou le produit d'une fatalité démographique ou encore la conséquence exclusive du déterminisme de la géographie physique. Les mœurs ont des fondements géographiques, car elles sont nécessairement liées à ces deux derniers facteurs, mais leur intelligibilité requiert, en plus de l'économie, un point de vue politique et historique sur la société défini, notamment, par le géographe Nicolas Masson de Morvilliers<sup>96</sup>, en y incluant, comme nous l'avons dit précédemment, les sciences et les techniques.

Philosophiquement, la réflexion suscitée par la géographie est à la croisée des chemins entre la nature et la culture, le déterminisme et la volonté, et le sens caché de l'histoire.

Épistémologiquement, la réflexion sur l'infanticide — éclairée par le souci anthropologique et « sociologique » des relations de voyages sur la Chine — illustre l'importance de la géographie humaine et physique. Nous avons vu à l'œuvre contribuer à l'objectivation des pratiques humaines ainsi qu'à renouveler la connaissance de l'homme en

compte 25 millions d'enfants abandonnés ! La charité chrétienne s'est aujourd'hui laïcisée en aide humanitaire. Les mêmes effets négatifs dénoncés par Thomas R. Malthus se manifestent.

Bien que la République populaire de Chine ait ratifié la Charte des droits de l'enfant en 1991, M<sup>me</sup> Zhan Shuyun, docteure à l'Institut de Shanghai de 1986 à 1993 — exilée depuis 1995 — dénonce dans *Death by Default* le sort de nombreux petits pensionnaires : environ 50 % des enfants abandonnés par leur famille et placés dans les orphelinats d'État auraient une chance de survivre lors de leur première année de placement, soit en 1989 1 857 décès sur 3 210 enfants admis.

Le rapport de l'Observatoire des droits de l'Homme en Asie, Human Rights Watch (*HRW Asia*), cite des documents officiels sortis de Chine. L'organisation humanitaire américaine accuse les dirigeants chinois de donner leur approbation tacite à une politique d'élimination systématique de ces orphelins indésirables — car non conformes aux canons de l'eugénisme — par les mauvais traitements, l'absence de soins médicaux et la sous-alimentation volontaire. Voir Patrice de Beer, « Une chaîne de télévision britannique dénonce les orphelinats "mouroirs" de Shanghai », dans *Le Monde* du 9 janvier 1996, p. 2. Francis Deron, « Les orphelinats "mouroirs", produits de la négligence chinoise », dans *Le Monde* du 13 janvier 1996, p. 5.

96. Voir « Discours sur la Géographie » dans l'*Encyclopédie méthodique*, p. V-XIX.

participant à « l'anthropologie comme analytique de l'homme<sup>97</sup> ». Dans la sphère empirico-critique, l'anthropologie unit le transcendantal à l'empirique, soigneusement séparés dans le criticisme.

Si maintenant nous portons notre regard sur l'« arbre de la philosophie » de René Descartes, l'absence de la géographie — notamment dans ses conséquences anthropologiques — suggère l'image d'un fruit sec sur une branche morte<sup>98</sup>. On mesure mieux le fossé qui sépare la métaphysique cartésienne et son système physicien de la nature, de la profusion des recherches philosophiques et scientifiques à partir d'observations à l'intersection des savoirs naturalistes et sociaux, au sein de la nouvelle épistémè. En d'autres termes, la curiosité philosophique au XVIII<sup>e</sup> siècle correspond à l'ouverture au monde du *Cogito*, lui-même dépassé comme source exclusive de savoir. Le siècle des Lumières montre suffisamment que les « synthèses empiriques » s'assurent « ailleurs que dans la souveraineté du " Je pense "<sup>99</sup> ». En conséquence, le paradigme cartésien n'est plus seul habilité à déterminer la réflexion philosophique. À partir de la finitude de l'homme, la question posée par l'infanticide renouvelle la réponse à la quatrième question de la philosophie « cosmopolite » et, bien entendu, centrale de Kant : *qu'est-ce que l'homme*<sup>100</sup>, tant dans la nature que dans l'histoire.

Mais que l'anthropologie devienne la réponse ultime, la loi unique de la philosophie, voilà une menace toujours d'actualité dénoncée par Michel Foucault<sup>101</sup>. D'autres approches, telles l'ontologie et la phénoménologie, suggèrent que, par-delà la spécificité anthropologique de la Chine et du sol asiatique, la réflexion philosophique est toujours en quête d'un sens absolu, du moins cherche-t-elle à atteindre l'universalité en touchant le sol originaire. Or, dans le rapport nature/culture,

97. M. Foucault, *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 351 ss.

98. *Le Discours de la méthode* se contente de porter quelques jugements sur les voyages, la géographie, la littérature, etc. : « [...] les écrits qui traitent des mœurs contiennent plusieurs enseignements, et plusieurs exhortations à la vertu qui sont fort utiles ; [...]. Il est bon de savoir quelque chose des mœurs de divers peuples, afin de juger des nôtres plus sainement, [...] ». Voir *Discours de la méthode* (1637), Paris, Gallimard, 1953, p. 129.

Le modèle mathématique est la meilleure voie pour conduire à la vérité. Contrairement à la tradition anglo-saxonne, il se dispense de recourir à la méthode des sciences naturelles, si importantes au siècle suivant. Ainsi le philosophe et à sa suite les cartésiens sont-ils amenés à ignorer la géographie astronomique, naturelle, historique, civique et politique, sacrée et « linguistique » de leur siècle.

99. M. Foucault, *Les Mots et les Choses*, p. 351 ss.

100. Kant, *Logique* (éd. de 1800), traduction par L. Guillermit, 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1970, p. 25.

101. Après cette description « archéologique » du savoir philosophico-scientifique : « En ce Pli, la fonction transcendantale vient recouvrir de son réseau impérieux l'espace inerte et gris de l'empiricité ; inversement, les contenus empiriques s'animent, se redressent peu à peu, se mettent debout et sont subsumés aussitôt dans un discours qui porte au loin leur présomption transcendantale », Michel Foucault met en garde la philosophie contre la domination de l'anthropologie, source d'un nouveau dogmatisme : « Toute connaissance empirique, pourvu qu'elle concerne l'homme, vaut comme champ philosophique possible, où doit se découvrir le fondement de la connaissance, la définition de ses limites et finalement la vérité de toute vérité », p. 352 ss.



le problème de l'infanticide n'a pas cessé de rencontrer le *télos* conditionné par la géographie, l'histoire, etc. qui dirige l'humanité.

Une approche complémentaire de l'infanticide conduirait à s'interroger sur la définition et les fonctions de la loi naturelle, tant dans l'énoncé de la théorie naturaliste de la procréation chez Montesquieu (les Chinois ichtyophages, 1<sup>re</sup> partie de notre article) que dans la loi de l'*éthos* de Thomas R. Malthus ou encore dans celle du cœur pour l'humanisme des missionnaires de la compagnie de Jésus.

Enfin, l'opposition kantienne entre la *cognitio ex principiis* et la *cognitio ex datis* de l'Architectonique de la *Critique de la raison pure* se heurte à cette nouvelle conception de la rationalité qui se déploie au sein de l'histoire — celle-ci n'étant plus le rebut des préjugés et des aberrations du passé. Par conséquent, l'infanticide inclut et questionne l'histoire.

### Remarques complémentaires

La relation de Hans-Christian Hüttner apporte la précision suivante : « Le mandarin Chow-ta-zhin procura à l'ambassadeur la copie d'un de ces registres où le dénombrement des diverses provinces étoit séparément établi ; et la totalité de la population se montoit à trois cent trente-un millions, quatre cent mille habitans ».

De son côté, la note 2 précise : « Sir George Staunton la fait monter à 333 000 000 dans l'écrit remis par Chow-ta-zhin à Lord G. Macartney. On y a porté tous les pays tributaires, comme le Thibet, l'île d'Hainan, l'île Formose, le Tunquin, etc. de sorte que le nombre de deux cents millions que les Missionnaires comptent pour la Chine seule, est exact. » (Voir *Voyage de H.-C. Hüttner en Chine et en Tartarie*, dans *Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie* de Lord Macartney, tome 5, p. 228.)

Dans sa *Description générale de la Chine*, l'abbé Jean Baptiste G. A. Grosier présente le tableau de la population de la Chine « tiré du Tribunal des Fermes de l'Empire », durant la 26<sup>e</sup> année du règne de l'empereur K'ien-long, au livre 4, article 3 : « Fertilité de la Chine ; causes des famines fréquentes qu'on y éprouve » (p. 420-425) :

*Tchong min chou* — Tout le peuple dénombré [1761]

1. Fong-tien ou Leao-tong : 668 852 habitans ;
2. Tche-ly ou Pé-tcheli (*Beizhili*) : 15 222 940 hab. La plus grande province de l'Empire et vice-royauté dont Pékin est la capitale.

Le Kiang-nan (*Jiangnan*) se divise en deux provinces, le Ngan-houei (*Anhui*) et le Kiang-sou (*Jiangsu*) ;

3. Ngan-houei (*Anhui*) : 22 761 030 hab. ;
4. Kan-sou (*Gansu*) : 23 161 409 hab. ;
5. Kiang-sou (*Jiangsu*) : 11 006 604 hab. ;
6. Tchō-kiang (*Zhejiang*) : 15 429 690 hab. ;
7. Fou-kien (*Fujian*) : 8 063 671 hab.

Le Hou-quang se divise en deux provinces, le Hou-pei (*Hubei*) et le Hou-nan (*Hunan*) :

8. Hou-pei (*Hubei*) : 8 080 603 hab. ;

9. Hou-nan (*Hunan*) : 8 829 320 hab. ;
10. Chan-tong (*Shandong*) : 25 180 734 hab. ;
11. Ho-nan (*Henan*) : 16 332 507 hab. ;
12. Chan-si (*Shānxi*) : 9 768 189 hab. ;
13. Si-ngan ou Chen-si (*Shanxi*) : 7 287 443 hab. ;
14. Le Kan-sou (*Gansu*) correspond à un démembrement de la province de Chen-si (*Shānxi*) : 7 412 014 hab. ;
15. Sseu-tch'ouan (*Sichuan*) : 2 782 976 hab. ;
16. Kouang-tong (*Guang-dong*) : 6 797 597 hab. ;
17. Kouang-si (*Guangxi*) : 3 947 414 hab. ;
18. Yunnan : 2 078 802 hab. ;
19. Kouei-tcheou (*Guizhou*) : 3 402 722 hab.

Soit pour l'année 1761 une population totale de 198 214 553 habitants. Or, le dénombrement de l'année 1760 comptait 196 837 977 bouches. Ce motif d'alarme pour Thomas R. Malthus est absent chez l'abbé Grosier qui, sans état d'âme, constate l'arithmétique de la progression : « [...] il résulte donc une augmentation de 1 376 576 dans le cours d'une seule année [!] » (p. 426). Par ailleurs, il écrit : « [...] nous avons évalué à cinq le nombre des bouches qui composent une famille, [...] »<sup>102</sup>. » Johann Gottfried Herder rapporte l'évaluation plus vraisemblable du géographe A. F. Büsching selon laquelle on compte neuf personnes par famille<sup>103</sup>.

*Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)*

---

102. *Description générale de la Chine*, livre 4, article 2 : Population de la Chine, p. 405.

103. Voir *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, p. 288.

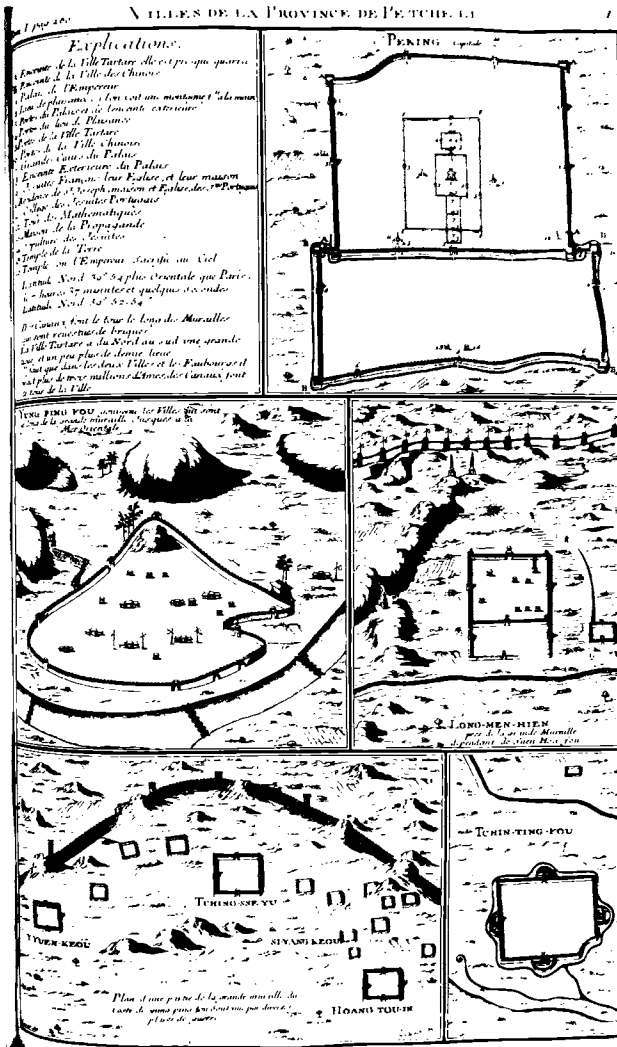
## Annexe

Remarque. — Nous reproduisons ici l'« Appendice n° 1 » du tome 5 du *Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie* de Lord Macartney (p. 41), après avoir converti les milles carrés en kilomètres carrés — chaque mille carré (*square mile*), équivalant à 2,59 km<sup>2</sup> contient en moyenne plus de trois cents âmes — et les acres en hectares, et rétabli les noms des provinces chinoises trop anglicisés. Entre parenthèses figure leur transcription en *pinyin*.

Tableau de la population et de l'étendue de la Chine propre,  
séparée de la Tartarie chinoise par la Grande Muraille<sup>1</sup>

Provinces	Population	Kilomètres <sup>2</sup>	Hectares
Pé-tchée-li ( <i>Beizhili</i> )	38 000 000 hab.	152 677 km <sup>2</sup>	15 267 721 ha
Kiang-nan ( <i>Jiangnan</i> ) (2 prov. <sup>2</sup> )	32 000 000 hab.	240 768 km <sup>2</sup>	24 076 788 ha
Kiang-si ( <i>Jiangxi</i> )	19 000 000 hab.	186 935 km <sup>2</sup>	18 693 498 ha
Tchö-kiang ( <i>Zhejiang</i> )	21 000 000 hab.	101 398 km <sup>2</sup>	10 139 803 ha
Fou-kien ( <i>Fujian</i> )	15 000 000 hab.	138 305 km <sup>2</sup>	17 493 427 ha
Hou-pei ( <i>Hubei</i> ) <sup>3</sup>	14 000 000 hab.	297 253 km <sup>2</sup>	37 495 257 ha
Hou-nan ( <i>Hunan</i> )	13 000 000 hab.	[pour les 2 prov.]	[pour les 2 prov.]
Ho-nan ( <i>Henan</i> )	25 000 000 hab.	168 619 km <sup>2</sup>	16 861 858 ha
Chan-tong ( <i>Shandong</i> )	24 000 000 hab.	168 619 km <sup>2</sup>	16 861 858 ha
Chan-si ( <i>Shānxī</i> )	27 000 000 hab.	143 143 km <sup>2</sup>	13 504 974 ha
Chen-si ( <i>Shānxī</i> )	18 000 000 hab.	398 879 km <sup>2</sup>	39 887 888 ha
		[pour les 2 prov.]	[pour les 2 prov.]
Kiang-sou ( <i>Jiangsu</i> )	12 000 000 hab.		
Sseu-tch'ouan ( <i>Sichuan</i> )	27 000 000 hab.	432 010 km <sup>2</sup>	43 201 001 ha
Kouang-tong <sup>4</sup> ( <i>Guangdong</i> )	21 000 000 hab.	205 790 km <sup>2</sup>	20 579 009 ha
Kouang-si ( <i>Guangxi</i> )	10 000 000 hab.	202 667 km <sup>2</sup>	20 266 657 ha
Yunnan	8 000 000 hab.	278 916 km <sup>2</sup>	27 963 842 ha
Kouei-tcheou ( <i>Guizhou</i> )	9 000 000 hab.	167 194 km <sup>2</sup>	16 719 409 ha
Total :	330 000 000 hab.	3 361 802 km <sup>2</sup>	336 180 195 ha

1. Ce tableau a été pris en nombres ronds dans les documents fournis par le mandarin Chow-fa-zhin.
2. Le Kiang-nan (*Jiangnan*) correspond à la vice-royauté du Kiang-sou (*Jiangsu*) et du Ngan-houei (*Anhui*).
3. Les provinces de Hou-pei (*Hubei*) et de Hou-nan (*Hunan*) portent ensemble le nom de Hou-kouang.
4. Canton (*Guangzhou*).



Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'Empire de la Chine et de la Tartarie chinoise, par le P. J.-B. du Halde, de la Compagnie de Jésus, tome I, à Paris, chez P. G. Le Mercier, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, au Livre d'Or, M.DCC.XXXV.